

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 101 (1965)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDERéd. resp.: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Appel du président de la Confédération

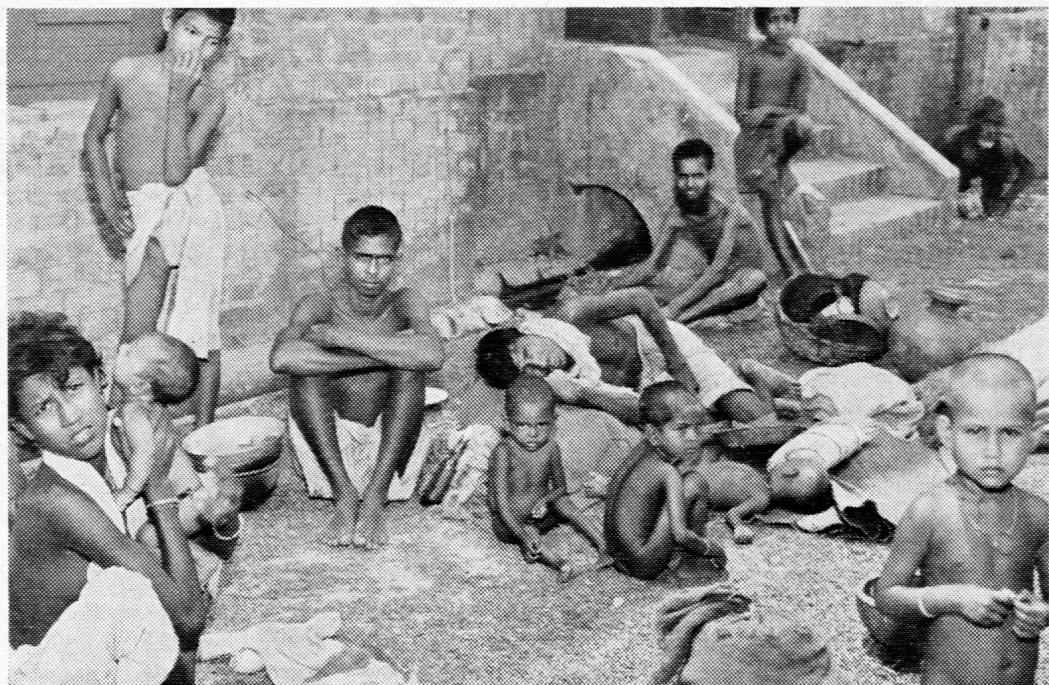
L'Aide suisse à l'étranger s'adresse ces jours à l'ensemble de la population. Elle demande qu'on lui fournit de quoi continuer ses travaux humanitaires.

Nous ne saurions lui faire la sourde oreille. Aussi longtemps que des millions d'êtres humains succombent chaque année parce qu'ils souffrent de la faim et parce qu'ils sont privés des soins les plus élémentaires, il nous est impossible de poursuivre notre route en gardant une conscience tranquille, même si bien des progrès restent à réaliser dans notre propre pays.

L'Aide suisse à l'étranger, qui organise également

par le truchement d'un comité nommé par le Conseil fédéral la collaboration suisse à la Campagne mondiale contre la faim, est la mandataire des dons de tout un chacun et cela dans les pays étrangers souffrant de la misère. Ses prestations sont conçues de manière à écarter les causes mêmes de la faim et de la dénutrition. Plus puissants seront ses moyens d'action, plus efficace sera son intervention. C'est pourquoi je recommande la collecte de l'Aide suisse à l'étranger à la générosité de la population.

H. P. Tschudi,
Président de la Confédération.



Un malheureux concours de circonstances n'a pas permis de publier cet appel durant le temps fixé pour la collecte, qui se terminait le 20 mars. Mais le compte de chèques reste ouvert: Aide suisse à l'étranger, CCP 10-1533. (Voir aussi page 226)

Le barbouillage impossible !

Ce qu'on peut attendre aujourd'hui d'un bon stylo...

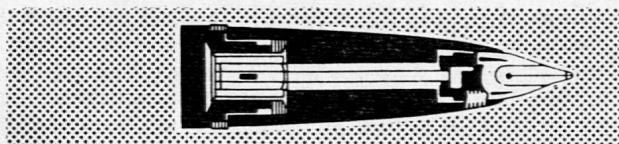
De très nombreuses enquêtes scolaires ont démontré récemment qu'il est essentiel, pour qu'un enfant écrive proprement et clairement, que le matériel dont il dispose soit technique-ment irréprochable. Naturellement, le meilleur matériel du monde ne suffit pas à transformer un mauvais écolier en un bon élève, mais quand l'attention de l'enfant n'est pas détournée par des difficultés ou des imperfections techniques,

il se concentre totalement et sans effort sur le travail qu'il doit accomplir. Il convient donc de doter l'enfant d'un solide stylo « sur mesure », qui s'adapte parfaitement à sa main, d'un stylo moderne parfaitement au point, qui n'ait plus à faire ses malades d'enfance, et qui rende techniquement tout barbouillage pratiquement impossible.

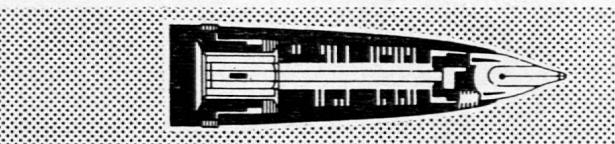
Existe-t-il une garantie contre l'écriture malpropre ?

De l'avis des spécialistes du stylo, on peut aujourd'hui répondre affirmativement à cette question. Le LAMY ratio, un des stylos d'écolier les plus modernes, est doté, entre le réservoir et le bec, d'un système régulateur spécial et très fin qui dose exactement l'écoulement de l'encre. Ce système,

protégé par de nombreux brevets, a prouvé sa valeur des millions de fois grâce au LAMY 27, et il est devenu célèbre dans le monde entier sous le nom de LAMY-Tintomatic. Schématiquement, son fonctionnement peut se décrire ainsi :



Sitôt que, dans le réservoir non entièrement plein, une surpression se produit (en raison d'un changement de température ou simplement par la chaleur de la main tenant le stylo), un grand nombre de cellules de compensation entrent en activité. Elles recueillent le surplus d'encre produit par la surpression et l'emmagasinent jusqu'à ce que le bec en ait



besoin. Et dès qu'on se met à écrire, les cellules libèrent l'encre et la conduisent à la pointe du bec par de fins canaux, fournissant exactement la quantité d'encre dont on a besoin pour écrire. Ni trop, ni trop peu, juste ce qu'il faut. Ainsi sont neutralisées les influences physiques qui peuvent être la cause d'une écriture malpropre et irrégulière.



Une plume adaptée à chaque main

Le bec de la plume mi-apparente du LAMY ratio est bien visible et peut donc toujours être tenu en position idéale. Toutes les formes de bec généralement utilisées en classe peuvent être fournies : EF = extra fin, FK = fin recourbé, MK = moyen recourbé, B = large, OM = oblique moyen, OB = oblique large. Une garantie de cinq ans est accordée pour chaque plume.

Les stylos pour écoliers LAMY ratio, avec remplissage à piston ou à cartouche, sont vendus dans les papeteries au prix de Fr. 12.50 (capuchon métallique) et de Fr. 10.— (capuchon plastique). Les pédagogues qui désirent examiner le

Léger et techniquement parfait

Il ne manque absolument rien, au LAMY ratio, de ce qu'on peut attendre d'un stylo moderne, et pourtant il est extra-ordinairement léger. Rempli, mais sans son capuchon, il ne pèse qu'environ huit grammes. Ce poids insignifiant — joint à sa forme facilement préhensible et à son centre de gravité très favorable — est particulièrement agréable à la main de l'écolier.

LAMY ratio peuvent écrire pour un échantillon gratuit à l'agence générale :

Fritz Dimmler S.A.
Case postale
8024 Zurich

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Pour lutter contre la pénurie

J'ai ouvert cette rubrique dans le numéro 9 où je disais : « Nous sommes 2000 à chercher à revaloriser notre profession sur le plan technique et professionnel. »

Et j'ai la satisfaction de voir les premiers de cette armée donner leur opinion ; nous nous connaissons : les avis divergeront ! Mais qu'importe ! Avec courage, netteté, franchise, en restant objectifs et, si possible, constructifs, dites ce qui ne va pas, louez ce que vous aimez, demandez ce que vous souhaitez.

En bref, aidez de toutes vos forces à revaloriser notre fonction d'enseignants primaires pour que s'atténue la pénurie

P. B.

Pas sérieux s'abstenir

La semaine passée, le cri d'alarme de l'Ecole normale venait proclamer à la face du corps enseignant ce que nous osions à peine chuchoter entre collègues : des candidats ont été admis aux derniers examens d'admission avec une moyenne de 4,2 (4,7 en 1964). Quelle ironie dans ce « choix », cette « sélection » des « meilleurs » ! Quels brillants élèves verra défiler le bâtiment de la place de l'Ours et quelle satisfaction Messieurs les professeurs vont retirer d'enseigner à de tels éléments !

Jeter le haro sur l'Ecole normale serait vite fait. Pourquoi continue-t-elle d'accepter des élèves incapables de poursuivre leurs études ? La réponse en est fort simple : ordre du Département. On s'imagine certainement en haut lieu que rien n'est plus facile que de transformer de mauvais normaliens en de bons maîtres. Le niveau de l'Ecole normale n'a que rarement joui d'un bon renom dans les milieux étudiantins. Il faut croire qu'il suffit d'abaisser les exigences de l'admission aux études pour attirer des jeunes en foule ! C'est bien mal connaître ces derniers.

C'est pourquoi nous comprenons parfaitement l'inquiétude des maîtres de l'Ecole normale et nous remercions M. Burdet d'avoir osé crié la vérité.

Depuis bientôt vingt ans, on a parlé de dévalorisation de notre profession, de désertion des jeunes face à l'enseignement, on a ouvert des enquêtes sur les causes de cette dévalorisation. Quelles ont été les réponses aux questions posées ? — Redonner avant tout sa vraie place à l'instituteur, au sein de la société. On peut se demander comment cette affirmation est comprise par nos dirigeants. Nous entendons chaque année dans le discours adressé aux nouveaux brevetés que nous avons un des métiers les plus nobles, qui nécessite le plus de patience, etc. Oui, nous avons un beau métier, qui exige de solides qualités, mais jusqu'à quand le laisserons-nous ridiculiser, bafouer comme c'est le cas aujourd'hui ? La mesure semble comble maintenant, et la patience légendaire des enseignants s'émousse rapidement.

Au cours des derniers congrès de la SPV, il a surtout été parlé de réadaptation financière, et certains ne semblent voir que ce côté-là. Une véritable revalorisation s'impose, et de toute urgence, revalorisation dont la hausse des traitements est une étape importante entre autres, mais pas la seule, car cette réadaptation de l'enseignant doit partir de la base, c'est-à-dire d'une véritable sélection lors de l'admission aux études, et non du simulacre auquel nous venons d'assister. Comment faire pour attirer des candidats ? En considérant les choses en face, nous sommes obligés, même les plus idéalistes, d'admettre que si l'on veut un corps enseignant de valeur, il faut commencer par le rétribuer équitablement par rapport à d'autres professions. L'exemple cité par M. Duclos dans sa motion au Grand Conseil est assez éloquent par lui-même. Quand le comprendra-t-on en haut lieu ?

Un autre point important : dans son article, M. Burdet a posé une alternative précise. Pour une fois, ce n'est pas seulement au Département d'y répondre, mais à nous tous. Un choix s'impose aujourd'hui :

— Ou nous laisser ridiculiser par des admissions scandaleuses comme celles de ce printemps,

— ou prendre position fermement face à la situation actuelle, par l'intermédiaire de la SPV, et appuyer unanimement cette dernière dans son action. Ce n'est que le jour où notre société montrera sa résolution profonde de voir notre condition changer, AINSI QU'UNE SOLIDARITÉ A TOUTE ÉPREUVE que la situation actuelle pourra évoluer.

M. Burdet a montré clairement un état de fait très grave. A nous maintenant de défendre notre position et d'appuyer les efforts qui ont été faits.

Ch. Reymond.

De la relativité des moyennes

Dans l'article « Cote d'alarme dépassée » paru dans le « Bulletin vaudois » du 12 mars 1965, M. Jacques Burdet s'effraie non sans raison des faibles moyennes obtenues lors des examens d'admission 1965 à l'Ecole normale.

Avec M. Burdet, je m'inquiète de ce que cet établissement soit contraint de réduire constamment ses exigences. Il me semble pourtant que les chiffres cités, quelque alarmants qu'ils soient, n'ont pas la valeur absolue que paraît leur prêter l'auteur de l'article.

Nul ne niera que le concours d'admission à l'Ecole normale propose des épreuves difficiles ; et elles doivent l'être, si l'on veut, par un étalement suffisant des moyennes obtenues, juger de la valeur des candidats. Il n'en reste pas moins que ces notes ont une valeur toute relative et qu'elles sont loin de refléter fidèlement les capacités des candidats.

Permettez-moi de citer l'exemple d'une fille de ma classe qui vient de se présenter — avec succès — à ce concours.

Bonne élève de classe supérieure, elle s'est vu attribuer un 1 en composition française alors que, sans avoir la plume particulièrement alerte, elle rédige très convenablement. Sans vouloir mettre en doute la conscience professionnelle de MM. les experts, on est en droit de se demander s'ils ont tenu compte de tous les éléments positifs du texte qu'ils avaient sous les yeux.

La moyenne de 6 que cette candidate a finalement obtenue est faible, j'en conviens. Mais je sais aussi qu'il s'agit d'une jeune fille travailleuse qui aimera son métier et qui l'accomplira avec intégrité et très certainement avec compétence. Et je sais aussi que sa classe future ne sera pas dirigée — pour reprendre les termes de M. Burdet — par une maîtresse brevetée mais non qualifiée.

J.-J. Gudel.
Thierrens.

Réponse à « Tribune libre »

Je ne connais pas l'auteur de l'article paru sous cette rubrique dans l'« Educateur » du 12 mars, mais il m'oblige à y aller aussi de ma petite opinion, et je le fais très volontiers. Surtout à propos du « Oui, mais... » :

Parmi ceux qui restent, il en est pour qui la barque n'est pas une galère, et le métier autre chose qu'un combat. Il en est qui l'aiment, ce métier, et qui, en face des inévitables coups durs, savent se dire : Aide-toi, le Ciel t'aidera. J'en suis.

Et parmi ceux qui ont pour mission d'encourager et de repêcher au besoin, il en est qui prennent leur tâche

à cœur et pour qui j'ai une immense gratitude et un profond respect. Car j'ai eu besoin d'eux et ils m'ont tendu la main.

La critique est aisée... mais il me souvient que ma mère, quand nous étions enfants, ne nous autorisait à en formuler une que si nous avions un correctif valable à lui opposer.

Et je répondrai à L. Ogay : Ce qui est à réformer dans cette armée, c'est d'abord l'esprit de certains de ses membres. On le souhaiterait de temps en temps plus objectif.

Frances-E. Liengme.
Collège de Chailly, Lausanne.

Postes au concours

Les postes suivants sont au concours. Obligations et avantages légaux.

Adresser les inscriptions au **Département de l'Instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, jusqu'au 7 avril 1965.**

Blonay : Maîtresse semi-enfantine.

Denezy : Institutrice primaire.

Lausanne : Inspecteur scolaire. Titres exigés : brevet d'instituteur primaire et brevet pour l'enseignement dans les classes supérieures ou titre jugé équivalent.

Mathod : Maîtresse semi-enfantine.

Ollon : 2 institutrices primaires.

Ormont-Dessous : Institutrice primaire.

Pomy : Instituteur primaire. Obligation d'habiter l'apartement mis à disposition au collège.

Romainmôtier : Instituteur primaire. Institutrice primaire.

Bibliothèque des classes supérieures

Le bibliothécaire rappelle aux membres qui sont en possession d'une série de brochures, qu'elles doivent être retournées pour le 3 avril 1965 au plus tard.

Ne pas oublier la commande pour la nouvelle année, le premier envoi parviendra aux intéressés dans la seconde quinzaine de mai, si tous respectent les délais ! Merci d'avance...

Quant aux collègues qui ne sont pas encore membres de la Bibliothèque circ. des cl. sup. et qui s'y intéressent, ils peuvent demander les renseignements au bibliothécaire : Besençon Michel collège St.-Roch, Lausanne, au plus tôt, afin de profiter cette année déjà, du grand choix de livres.

A tous encore merci pour votre ponctualité et le versement de Fr. 10.— pour la cotisation.

M. B.

genève

Rapport du président pour 1964-65

L'exercice qui vient de se terminer fut, pour l'UIG, une année d'intense activité : deux assemblées plénières, une assemblée de section, dix séances du comité messieurs et dix-sept du comité mixte, de nombreuses séances de commissions et délégations diverses ont été nécessaires pour assurer la bonne marche de notre association. Je tiens à remercier très vivement tous mes collègues du comité qui ont accepté de bonne grâce cet énorme travail.

Mutations

Au cours de cet exercice, plusieurs membres honoraires sont décédés : Jules Arpin, Marc Bohn, Antoine Ducret, Henri Hufschmid, Edouard Jacopin, Louis Pons, Louis Saudan et Louis Tissot.

Nous avons accepté la démission de 13 membres actifs. Notre collègue Louis Roll a fait valoir ses droits à la retraite. Nous lui souhaitons d'en jouir pleinement.

L'association des maîtres du cycle d'orientation refusant à ses adhérents le droit à une double affiliation, Georges Baud, André Béboux, Guy Biberstein, Marcel

Léoni, René Martin, Daniel Pastore, Jean-Jacques Probst et Jean-Pierre Saulnier nous quittent pour entrer dans ce nouveau groupement. Nous espérons que, grâce à eux, nous pourrons entretenir de fructueux rapports avec l'AMCO. Enfin, Roger Beuchat, Jean-Louis Bouvier, Georges Carrel et Jacques Hainaut passent dans l'enseignement secondaire. A tous ces collègues, nous souhaitons plein succès dans leurs nouvelles activités.

En revanche, nous avons le plaisir d'accueillir dans nos rangs huit jeunes collègues ; il s'agit de Laurent Benzieng, Joseph Deschenaux, Roland Dufour, Pierre Holzer, José Jaekle, Gilbert Kuhfuss, Roland Michela et Gérard Wyss. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue.

Deux membres estimés quittent le comité : Jean-Jacques Probst, que nous remercions pour ces cinq ans d'activité, nous a apporté sa compétence, son dévouement inlassable — il est un des piliers du centre d'information — et son humour à toute épreuve. Philippe Genequand refuse une réélection après avoir fait bénéficier pendant trente ans l'association de ses avis autorisés. C'est en effet en 1935 que notre dévoué collègue fit une brillante entrée au sein du comité puisqu'il était présenté par un groupe contre la liste officielle. Durant plus de dix ans, il rédigea scrupuleusement tous les procès-verbaux avant de devenir l'homme avisé en qui l'on a recours chaque fois qu'il s'agit d'assurer la continuité d'action de l'UIG et qui toujours, quelles que soient les divergences de vue, exprime son opinion avec la plus grande courtoisie, gardant continuellement le souci de ne pas blesser son interlocuteur. Mon cher Philippe, permets-moi, au nom du comité, au nom de l'UIG toute entière, de t'adresser tous nos remerciements pour ces trente années de dévouement.

Nous remercions encore notre collègue Pierre Habrechts qui, tout en acceptant une réélection au comité renonce à la lourde charge de trésorier qu'il a remplie scrupuleusement pendant de nombreuses années.

Relations avec les associations

Nous saisissions cette occasion pour dire à Mmes Ingrid Meyer, présidente de l'UIG-Dames et Nadine Weyl, présidente de l'UAE, toutes deux démissionnaires, combien nous avons apprécié leur collaboration au cours de cette année.

Nos rapports, tant avec la SPR qu'avec les différentes associations cantonales sont excellents.

Comme chaque année, le séminaire de Chexbres, dont le sujet était « L'ouvrir à l'étranger et l'école », rencontra un grand succès. Il ne nous a malheureusement pas été possible d'y envoyer une délégation complète, sa date coïncidant avec celle des manifestations du 150e anniversaire de l'entrée de Genève dans la Confédération.

L'assemblée des délégués de la SPR a choisi le thème du Congrès 1966 qui se déroulera à Montreux. Nul doute que ce sujet passionnant : « La pénurie du Corps enseignant » suscite des débats animés.

Le 22 octobre, nous avons visité l'exposition « Chefs-

d'œuvre des collections suisses » à Lausanne. Cette visite, organisée par les dames, réunit de nombreux participants.

En outre, grâce à l'entregent et à l'activité infatigable de notre collègue Willemin, nous avons pu voir, le 19 novembre, les nouvelles installations de l'usine à gaz.

Relations avec le Département de l'Instruction publique

Nous avons été reçu à deux reprises par le chef du Département, M. André Chavanne. Le 17 avril, figuraient à l'ordre du jour le problème des traitements et la stabilisation des suppléants. Le 27 novembre, la discussion porta sur la CIA, les relations avec les parents, les études surveillées, les classes d'accueil pour élèves italiens, la création éventuelle de jardins d'enfants, l'extension de la méthode des nombres en couleurs. Si nous n'avons forcément pas toujours le même point de vue, ces débats, empreints d'une grande courtoisie, ont été très fructueux.

Avec le directeur de l'Enseignement primaire, nos relations sont excellentes. Nous remercions M. Armand Christe qui, non seulement prête toujours une oreille attentive à nos demandes, mais s'informe régulièrement de la position de l'Union avant de prendre toute décision importante concernant notre école. Trois séances de débats successifs ont eu lieu, au cours desquelles ont été débattus successivement : la politique générale de la direction de l'Enseignement primaire, les retards scolaires, la motion Dominicé, l'extension du matériel Cuisenaire, la stabilisation des suppléants, les excursions, la création du plan d'ensemble à long terme pour le renouvellement des manuels, etc.

Grâce à ces discussions franches, de nombreuses difficultés sont aplanies à la satisfaction des uns et des autres.

Activité pédagogique

Attribution des notes scolaires :

Le rapport remis à la direction de l'enseignement primaire en 1962, rapport dont vous avez pu prendre connaissance dans l'*« Educateur »*, a été longuement étudié par nos autorités scolaires. Notre directeur nous a assurés qu'une séance de discussion aurait lieu prochainement et que les nouvelles modalités entreraient en vigueur en septembre 1965.

Motion Dominicé

En juin 1964, nous avons été reçus par la commission du Grand Conseil chargée d'étudier cette motion. Le mémoire présenté à cette occasion vient d'être publié dans notre journal. La commission s'est réunie fréquemment ; elle a tenu à entendre les points de vue les plus divers. Elle rendra prochainement son rapport final.

Cycle d'orientation

Les craintes que nous avions émises lors de la création du cycle d'orientation semblent se justifier. En effet, de l'aveu même des responsables de CO, leur but est de limiter le plus possible les changements de section en cours de septième année, ce qui nous paraît la négation du principe de l'orientation. De ce fait, on exige de l'école primaire qu'elle fasse la sélection contre laquelle nous nous sommes toujours élevés.

Nous sommes intervenus pour obtenir certaines modifications des modalités de passage de 6e année primaire en 7e du cycle d'orientation mais n'avons

Pour être bien conseillés et bien servis, achetez vos
VERNIS COULEURS PINCEAUX
chez le spécialiste

FILLIETTAZ

Genève, 16, rue Cornavin Tél. 32 48 11

obtenu que partiellement satisfaction. L'UIG restera vigilante dans ce domaine et luttera pour que l'on accorde le maximum de chances de succès à chaque enfant.

Recrutement

Nous avons constaté avec satisfaction que les nouvelles normes d'admission aux études pédagogiques continuaient d'avoir un effet favorable sur le recrutement. Comme l'an passé, une centaine de candidats ont commencé leurs études en septembre 1964. Cependant, compte tenu des besoins, cet effectif est encore insuffisant. En particulier, le nombre des messieurs n'a guère augmenté. Le comité a longuement étudié cette question au cours de l'hiver. Les résultats de ce travail vous seront soumis prochainement.

Centre d'information

Sous la conduite dynamique de notre collègue Georges Gallay, le centre d'information de l'UIG poursuit sa marche ascendante. De nombreux travaux ont été publiés au cours de cette année. L'augmentation impressionnante du chiffre d'affaire — 11 500 francs en 1963, 16 200 fr. en 1964 — montre bien à quel point le centre est efficace et apprécié. Pour ce travail, nous redisons notre reconnaissance à l'équipe du centre et tout particulièrement à son animateur. Cependant, la tâche est lourde ; de nombreux projets ne peuvent être réalisés parce qu'il nous manque des personnes dévouées. C'est pourquoi je lance un appel à tous ceux qui, conscients que le centre d'information représente la force vive de l'Union, accepteront de donner un peu de leur temps. Nous vous attendons à Vernier chaque lundi : travail et bonne humeur ne manqueront pas.

Activité corporative

Sur le plan corporatif, 1964 se solde par un échec et une victoire. Echec quant à la stabilisation d'un certain nombre de suppléants. Si, dans une certaine mesure, nous comprenons les raisons humaines qui ont poussé le chef du DIP à réaliser cette opération, nous continuons à penser qu'en définitive, elle présente à long terme plus d'inconvénients que d'avantages. Cette mesure est de nature à dévaloriser la profession. A plusieurs reprises, la promesse formelle nous a été faite que cette titularisation resterait un événement exceptionnel. Nous veillerons à ce que cette promesse soit tenue.

Sur le plan des salaires, nous enregistrons une grande satisfaction. En mars dernier, la situation paraissait sombre, la discrimination faite entre les Corps enseignants primaire et secondaire retardait sensiblement notre revalorisation et augmentait la marge des traitements entre les deux ordres d'enseignement alors que tous nos efforts avaient tendu à diminuer cette différence. Le Comité décida alors d'exposer le problème aux membres du Grand Conseil. Le régime des incompatibilités faisant de nous des citoyens sous-développés, il ne nous était pas possible d'agir directement ; c'est pourquoi nous avons demandé une entrevue à chacun des partis politiques pour leur faire part de nos doléances. En outre, nous fûmes reçus, le 17 mars, par le Conseil d'Etat.

Nos remerciements vont aux mandataires de tous les partis qui, s'ils n'ont pas toujours admis notre point de vue, ont montré beaucoup d'intérêt et de compréhension pour notre situation. En cette occasion, des contacts utiles ont été établis. Ces liens ne peuvent être que bénéfiques pour l'ensemble de notre école genevoise.

Grâce à ces démarches, les interventions au Grand Conseil ont permis que la revalorisation de nos traitements prenne son plein effet dès le premier janvier 1965. Nous sommes certains que l'augmentation importante obtenue, en particulier en ce qui concerne le salaire initial, contribuera à attirer plus de jeunes gens vers notre belle profession.

Réorganisation de l'UIG

Depuis de nombreuses années, un des grands soucis des présidents successifs fut de mettre sur pied une organisation plus efficace et plus rationnelle de notre association. Dans ce domaine, une étape importante vient d'être franchie. Nos trois sections ont admis, pour une période d'essai, le principe de la création d'un comité central qui remplacera l'ancien comité mixte. Les pouvoirs plus étendus de ce nouvel organe lui permettront de travailler d'une manière plus rapide et accroîtront l'unité d'action de nos trois sections. Nous remercions l'UIG-Dames et l'UAEE qui ont accepté, non sans quelque réticence, à déléguer à ce comité central une partie de leurs prérogatives. Nous formons des vœux pour que la nouvelle organisation permette à notre Union de tenir brillamment la place à laquelle elle a droit dans la cité. Une association unie, forte et active, non seulement défendra les droits et les prérogatives de ses membres, mais surtout contribuera au développement et à l'adaptation aux exigences du monde moderne de notre belle école genevoise.

Depuis toujours, Genève est une des capitales de l'éducation. Grâce aux efforts constants de nos institutrices et de nos instituteurs, grâce à la force et à l'unité de l'UIG nous serons demain les pilotes de cette école romande que nous attendons impatiemment.

Mais pour que l'UIG soit à la hauteur de sa réputation, il nous faut l'appui de tous, il faut que chacun se sente responsable du progrès de l'école dans son ensemble.

Votre comité assume chaque année des tâches nouvelles, toujours plus complexes et ardues. C'est avec joie et dévouement qu'il accomplit le travail que vous lui avez confié. Cependant, un comité ne peut à lui seul donner à l'Union tout son rayonnement. Nous avons besoin de l'aide de nos membres, dans les assemblées générales, mais aussi dans le travail des commissions qui exigent de nombreuses personnes compétentes et dévouées. Chacun doit avoir à cœur d'apporter sa pierre à notre œuvre, la plus riche de toutes puisqu'il s'agit de former la génération de demain. Dans notre monde moderne, à cette époque à la fois des grandes conquêtes de la science, du triomphe de la technicité mais de l'effritement des valeurs morales et de la démission des familles, la mission des enseignants prend de plus en plus d'importance.

Grâce à nos efforts, grâce à votre collaboration, l'UIG se maintiendra à la hauteur de sa noble tâche et fera rayonner au loin, comme par le passé, le renom des écoles de Genève : c'est le vœu que je forme.

R. Hutin, président.

UIG basket

Notre effectif s'élève à 22 joueurs, ce qui nous permet la formation de deux équipes. Grâce au recrutement de quelques nouveaux éléments nos équipes sont stables et il n'y pas de difficulté quand survient une période de service militaire ou lorsque quelques joueurs sont malades ou indisponibles.

Nous avons participé au championnat du GAB (groupe autonome de basket), au 14e challenge du Sporting-Club et à la coupe du GAB.

Nous avons obtenu les résultats suivants:

Notre équipe I évolue en série A (série supérieure) championnat : 9e sur 12 équipes ; challenge : 1re sur 9 équipes ; coupe : élimination en quart de finale.

Notre équipe II évolue en série B championnat : 6e sur 12 équipes ; challenge : 4e sur 9 équipes. coupe : élimination en huitième de finale.

Le GAB compte encore une série mais nous n'y avons pas d'équipe inscrite.

Pour la saison 1964-1965, l'actuel classement de nos équipes en championnat est le suivant :

UIG I : 2e sur 12 équipes ;

UIG II : 8e sur 17 équipes.

En octobre 1964, nos deux équipes ont participé à la journée de la Société suisse des maîtres de gymnastique à Genève. L'équipe UIG I s'est classée deuxième.

Une sortie avec match contre une équipe suisse ou française est prévue pour l'automne.

Nous n'avons pas organisé notre tournoi cette année mais pensons le faire l'an prochain.

H. Stengel.

† Edouard JACOPIN

Elève de la section pédagogique de 1913 à 1917, il partagea avec ses camarades de volée toutes les joies et toutes les vicissitudes inhérentes à la vie des collégiens. Faisant preuve de solidarité avec les pamphlétaires en herbe de la volée, et dont la plume acérée avait voulu fouailler les gens bien en place, il accepta les sanctions draconiennes qui, avant la maturité, frappèrent cette phalange un peu turbulente.

Après deux ans de stage, Jacopin fut nommé instituteur à Meinier, puis revint en ville, prit une classe à l'école des Crochettes. Il s'intégra tout de suite au groupe de ses collègues qui organisait chaque année des excursions dans les sites pittoresques de France. Après une interruption passée dans les rouages administratifs

du Département, il reprit sa place dans l'enseignement, à l'école de la rue Jacques-Dolphin où il resta jusqu'à sa retraite qu'il prit prématurément en 1957, à l'âge de 59 ans.

Franc et loyal, notre ami ne souffrait aucune compromission et s'efforçait en toute circonstance d'accorder ses actes avec ses principes. Quand il avait reconnu bonne une idée, il la défendait jusqu'au bout, quitte à supporter quelquefois durement les conséquences de son intransigeance. Fidèle et dévoué à ses amis, il participait de tout cœur aux événements survenant dans leur vie familiale.

Rien de ce qui touchait la nature ne le laissait indifférent. Un paysage, une fleur, un animal l'intéressait au plus haut point. Il devint un alpiniste distingué, parfois téméraire. Il fut un fidèle du Club alpin et participa à de nombreuses ascensions réputées périlleuses.

Il s'est efforcé d'inculquer à ses élèves la beauté et le respect de la nature. Il les emmenait souvent en excursion dans le pays genevois d'où ils ramenaient des fleurs, des insectes, des cailloux. C'était pour eux un véritable enrichissement.

Edouard Jacopin savait payer de sa personne et, chose de plus en plus rare, il était désintéressé. Il participa, et souvent d'une façon originale, à toutes les manifestations organisées par les écoles de Carouge.

Cultivé et spirituel, il aimait à parler des livres qui lui avaient plu et invitait ses amis à les lire pour en discuter avec eux.

Pacifiste convaincu, il s'engagea à deux reprises dans les camps de service civil où il travailla dur. Il paya aussi très cher son courage de résister aux puissantes organisations militaires.

Camarade agréable et bienveillant, ami fidèle et dévoué, éducateur conscientieux, collègue loyal, tels sont les titres qu'on peut lui décerner. Cet homme d'élite au caractère bien trempé laisse à jamais dans nos rangs et dans nos cœurs une grande place vide. Au moment où il rejoint dans l'au-delà ses huit camarades de volée qui l'ont précédé, nous gardons de lui, ses anciens camarades, ses amis, ses collègues, le meilleur souvenir.

Ed. G.

neuchâtel

Commission pédagogique

Nous essayons de résumer le rapport assez copieux et très bien rédigé du président, M. Daniel Reichenbach.

Les huit collègues titulaires de classes pilotes de 1re moderne et professionnelle ont été réunis en dix séances pour la mise au point des réformes urgentes : programme, méthodologie, organisation. Il s'agissait de dégager la synthèse des recherches et expériences faites dans lesdites classes à l'usage des successeurs. C'est ainsi qu'une impulsion remarquable a pu être donnée à l'enseignement des mathématiques, de la géométrie, de la géographie en particulier. De son côté M. Bron, professeur, a fourni de précieuses directives pour l'enseignement du français.

Par contre, une convocation adressée aux maîtres de 9e année et de fin de scolarité (une cinquantaine) a reçu l'accueil favorable d'un petit nombre de collègues seulement.

La Commission pédagogique plénière a eu onze séances. Assemblée constitutive le 11 septembre 1963. C'est grâce à l'intervention énergique de M. Eric Laurent que le travail prit une allure plus méthodique et plus rapide. Ce collègue mit au point un programme et un plan qui servent encore de base aux travaux de la Commission. En outre, à chaque séance de la Commission, nos représentants dans les groupes de travail du Département de l'instruction publique rapportent sur la progression de la réforme. Il est important, en effet, que les uns et les autres suivent une marche conjointe.

La Commission a aussi entendu un exposé de M. Reichenbach sur l'autonomie des écoliers qu'il a pratiquée dans une classe de banlieue, durant un quart de siècle, avec succès.

Une enquête sur les devoirs scolaires a commencé dans les 1res et les 2es professionnelles et pourra s'étendre à d'autres secteurs de l'enseignement.

La Commission se propose trois buts : 1. l'information sur ce qui se fait à l'école ; 2. l'étude des techni-

ques pouvant améliorer l'enseignement en général ou une discipline en particulier ; 3. l'enseignement des techniques et procédés les mieux adaptés à une école moderne.

W. G.

Recrue

Mlle Madeleine Schori, institutrice à Corcelles, vient d'entrer dans la SPN. Qu'elle y soit la bienvenue !

W. G.

Education musicale en pays neuchâtelois

Ombres et lumières

Le chant et la musique ne se situent pas au premier plan des préoccupations de l'école. Il n'en est pas moins intéressant que nous abordions de temps en temps ces disciplines et que nous tentions de dresser un bilan de la situation.

Dès leur première année de scolarité, nos petits élèves sont censés recevoir un enseignement du chant et du solfège. A leur entrée en IIe année, ils possèdent le recueil « Do-Mi-Sol... Chanson vole ! », qui leur donne les premiers éléments de la musique jusqu'à la fin de la IIIe. Le recueil « Solfège » sera leur compagnon de la IVe à la VIe année.

Le nouveau programme d'enseignement (éd. 1964) donne la matière à étudier, année après année.

Une heure de chant figure à l'horaire hebdomadaire jusqu'à la fin de la scolarité.

Les candidats au certificat pédagogique reçoivent une bonne éducation musicale (vocale et instrumentale).

Toutes les conditions paraissent réunies pour que nos écoliers puissent prétendre bénéficier d'un enseignement méthodique, progressif, dispensateur de bases solides et durables.

Malheureusement, il nous est donné de constater, trop souvent encore, que l'effort consenti par le Département (édition de deux recueils, refonte et enrichissement des « Chants de mon pays », cours de perfectionnement, etc.) n'est pas partout reconnu et apprécié, ni suivi de progrès remarquables et généralisés.

La bonne qualité du chant et du solfège reste l'apanage d'un certain nombre de maîtres, de collèges ou de localités, alors qu'il pourrait être celui de tous.

Trop souvent encore, malheureusement, nous constatons que des élèves de 10 à 12 ans, changeant de classe ou de collège, ignorent le nom des notes et n'ont aucun rudiment de solfège ou de théorie musicale. Ils avouent, tout confus, n'avoir jamais ou presque jamais fait de solfège dans leurs précédentes classes. Ces notions de base auraient dû être acquises dans le degré inférieur. Certaines matières risquent fort de n'être jamais assimilées si elles ne sont pas apprises au bon moment, et le collègue « d'en dessus » doit pouvoir construire sur des bases solides et non colmater des brèches. Les petits élèves du degré inférieur sont avides de musique et mémorisant avec joie des notions qui leur paraîtront rébarbatives plus tard.

Cet état de chose n'est certes pas particulier au canton de Neuchâtel. Il y aura toujours des enfants auxquels sera refusée la joie de chanter et de percer le mystère de la musique. Mais leur nombre devrait se réduire à presque rien en regard des efforts faits par les Départements de l'instruction publique pour doter les maîtres et élèves de manuels et de chansonniers. Genève, lui, a prévu l'inspecteur de chant qui, par le

contact direct avec le Corps enseignant, peut dispenser des conseils et des encouragements. Du même coup, il assure la qualité et l'unité de l'enseignement musical.

Si nous avons dû poser quelques touches sombres au tableau que nous venons de brosser, elles sont largement compensées par la joie que nous éprouvons à posséder, parmi le Corps enseignant neuchâtelois, d'excellents musiciens. Plusieurs sont au pupitre de nos sociétés de chant. Ils sont tout naturellement portés à mettre leurs dons au service de leur enseignement. Un récent concours de chorales enfantines nous a révélé des réussites magnifiques et permis d'entendre des productions d'une qualité artistique remarquable. Des plus petits aux plus grands ont pu, à cette occasion, nous faire partager leur « joie de chanter ». Qui dira assez tout le plaisir que maîtres et élèves ont ressenti à préparer ces chants, tout le profit aussi qu'ils en ont retiré sur le plan affectif et artistique ! Nous savons que plusieurs autres classes auraient pu participer à ce concours. Des titulaires trop modestes, d'autres, n'ayant pas atteint au niveau souhaité, ont renoncé, cette fois, à présenter leurs élèves. Mais le résultat est là. Il nous donne une image réconfortante de la situation du chant dans le canton de Neuchâtel. Il nous prouve, si besoin était, que la majorité du corps enseignant accomplit un travail patient et fructueux dans le domaine du chant.

Honneur aux braves

Mais il y a une catégorie de maîtres et maîtresses qui a droit à notre admiration et à nos encouragements : celle des travailleurs honnêtes et consciencieux qui, dans l'ombre, accomplissent une tâche pleine d'embûches pour eux, mais combien méritoire. Dépourvus de dons musicaux particuliers, ils n'ont pas renoncé pour autant. Désireux de donner une éducation musicale à leurs élèves, ils arrivent, par leur travail et leur volonté, avec le secours des manuels, à enseigner le solfège et le chant très convenablement. Nous avons vu une maîtresse de 1re année dont les cordes vocales fatiguées ne lui permettent plus de chanter avec ses petits élèves. Or, ces derniers solfient et chantent admirablement, ils exécutent les exercices du livre avec beaucoup d'allant et de plaisir.

Quiconque possède une petite expérience pédagogique sait que la leçon de chant demande une forte dépense d'énergie, beaucoup de patience et des exigences précises. Tout est plus facile pour ceux qui ont le don, les connaissances et l'enthousiasme. C'est pourquoi il était juste que l'on rendît hommage à tous ceux pour qui l'enseignement du chant exige un effort décuplé. Qu'importe une maladresse ici ou là. L'essentiel n'est-il pas finalement le résultat ?

Au moment où va commencer une nouvelle année scolaire, nous voudrions encourager tous nos collègues à chanter et à solfier avec leurs élèves. Que ceux qui ont tendance à délaisser ou à négliger ces enseignements veuillent bien repenser le problème et faire l'effort qui leur est demandé. Que chacun d'entre nous, où qu'il se trouve, avec les moyens dont il dispose, fasse la part qui lui est assignée par le programme de chant.

C. Landry.

Nécrologie

Notre excellente collègue, Mme Simone Gentil-Perret, âgée de 47 ans seulement, vient de nous être enlevée après une courte maladie. Elle consentit à entrer dans l'enseignement, il y a peu d'années, pour pallier la pénurie de personnel et aussitôt elle adhéra à la SPN-VPOD, tant par esprit de solidarité que par con-

viction. On ne s'en étonnera pas cependant quand on saura que Mme Gentil était la fille unique du conseiller national Henri Perret, le grand « leader » ouvrier loclois. Ce fut une institutrice très compétente, estimée des autorités, des parents, des élèves et de ses collègues, ce que sut fort bien relever le directeur, M. Butikofer, à la cérémonie funèbre au grand temple où des centaines de personnes se pressaient. Les tragiques épreuves par lesquelles la défunte avait passé, la mort par accident de son père et, tout récemment, de son jeune fils, ont suscité un surcroît de sympathie parmi la population.

Nous réitérons à son mari, directeur de l'Ecole de mécanique du Locle, ainsi qu'à sa famille, nos très vives condoléances. Et nous conserverons longtemps, au collège, le souvenir ému et bienfaisant de cette chère collègue, intelligente et cordiale.

Le Locle, le 11 mars 1965.

W. G.

Société neuchâteloise de travail manuel et de réforme scolaire

Programme des cours 1965

B. Avec l'appui du Département de l'Instruction publique :

1. Révision de techniques de menuiserie

Une journée en septembre — degré supérieur

Chef de cours : M. Ernest Schulze, Le Locle.

2. Vannerie

Une journée et demie en septembre — degrés moyen et supérieur.

Chef de cours : M. J.-A. Girard, Savagnier

3. Sciences naturelles

Une journée en septembre — degré inférieur.

Chef de cours : M. Eric Laurent, Colombier.

4. Repêchage des dyslexiques

Une journée en septembre (information, orientation, théorie).

Une journée en novembre (exercices pratiques). Destiné à tous les degrés. Chef de cours : Mlle M. Giroud, Neuchâtel.

5. Traitement des surfaces des bois

Une journée et demie en novembre — degré supérieur.

Chef de cours : M. Ernest Schulze, Le Locle.

C. Par la société seule (sans subventions)

6. Travaux sur métal : construction d'un chauffe-plat

Ouvert aux collègues de tous les degrés. 4 à 5 soirs dès le 15 novembre. Chef de cours : M. Willy Galland, Neuchâtel.

N. B. — Inscriptions auprès de M. Ch. Guyot, Ecluse 74, Neuchâtel, jusqu'au 31 mars.

Jura bernois

« Les belles années » Jura bernois

Nouveau livre de lecture à l'intention du degré supérieur de l'école primaire.

Attendu depuis longtemps par le corps enseignant, le nouveau livre de lecture à l'intention des élèves du degré supérieur des écoles primaires jurassiennes¹ sortira de presse à fin mars... pour autant qu'imprimeur et relieur tiennent leurs promesses.

« L'Ecolier jurassien », à la robe surannée, cède sa place à un nouveau volume, somptueusement relié en simili-cuir rouge sombre : « Les belles années ». Titre évocateur, assurément, pour qualifier les années d'école, furent-elles les dernières. (Aux yeux de ceux qui l'ont quittée, à tout le moins.)

Après trente-cinq ans, il était permis de changer de toilette, même si celle-ci avait été rafraîchie entre temps ! Édité en 1930, le manuel actuel de P. O. Bessire avait été remanié par son auteur en 1940. Sans vouloir le moins du monde mépriser « L'Ecolier jurassien », on s'accordait à penser que la majorité des textes ne passionnaient plus guère nos grands élèves.

Ainsi qu'elle le fait chaque fois qu'un manuel scolaire est sur le point d'être épousé, la Commission ju-

rassienne des moyens d'enseignement consulta le corps enseignant intéressé. Soixante-six instituteurs se prononcèrent en faveur d'un nouveau manuel, alors que vingt et un souhaitaient une réédition du livre actuel. Le verdict était clair: il ne restait plus qu'à constituer l'équipe de travail. Sous la direction de M. Jean-Paul Pellaton, licencié ès lettres, professeur de langue et de littérature française à l'Ecole normale de Delémont — et de surcroît titulaire d'un Premier Prix de l'Œuvre des lectures pour la jeunesse — quatre instituteurs ayant une longue pratique de l'enseignement au degré supérieur, parmi lesquels il convient de citer MM. Henri Devain, Armand Pécaut et Roland Stähli, commencèrent par examiner soigneusement les vœux de leurs collègues.

« Il faut conserver tous les textes de l'« Ecolier jurassien » écrivait l'un ; « il ne faut conserver aucun texte du manuel actuel » affirmait l'autre. Écartant toute berquinade et soucieux de présenter un livre vraiment nouveau, les auteurs n'ont finalement retenu qu'une vingtaine de textes parmi ceux qui étaient cités par les instituteurs, comme plaisant le mieux aux écoliers. Au reste, ils se sont efforcés de choisir des thèmes qui répondent aux intérêts des élèves: voyages, exploits sportifs, métiers tiennent une large place dans le livre. Afin d'alléger le texte et d'éviter des répétitions, les notes biographiques et bibliographiques ont été réunies en fin de volume. On y trouvera également quelques indications sur l'emploi du disque, car il existe des enregistrements de nombreux poèmes et scènes de théâtre figurant dans le manuel.

Une vingtaine de textes ont été enrichis de notes et d'explications. Les auteurs n'ont pas eu la prétention de présenter une forme idéale de leçon, pas plus d'ailleurs que des « études fouillées de lecture » telles que les proposent les excellentes fiches éditées par la Guilde de la SPR. Ils ont pensé néanmoins que ces commentaires pourraient rendre service et constituer

¹ Voir la promulgation de la Direction de l'instruction publique dans la Feuille officielle scolaire du 28 février 1965. Dès aujourd'hui, on peut commander le nouveau livre à la Librairie de l'Etat, à Berne.

Addenda. Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les manuels de français des degrés moyen et supérieur ont été totalement renouvelés depuis quatre ans. Il conviendrait donc de les mettre dès que possible entre les mains des élèves, même si tous les exemplaires de « Notre Camarade » et de « L'Ecolier jurassien » ne sont pas complètement délaissés...

Les « Cours d'orthographe BLED », degré moyen et degré supérieur, spécialement reliés par les soins de la Librairie de l'Etat, y sont en vente depuis le mois de juin 1964. Ceux de nos collègues qui les ont commandés en cours d'année scolaire apprécieront la richesse exceptionnelle des exercices, et sont unanimes à relever combien ils sont progressifs et accessibles aux élèves, ne rebutant pas les moins doués d'entre eux. Au surplus, les « livrets complémentaires à l'usage du maître » permettent un contrôle aisément des acquisitions au moyen de dictées semi-préparées.

peut-être l'ébauche d'un dossier de lecture expliquée.

D'aucuns pourront se demander pourquoi, à l'instar des livres français, tous les textes n'ont pas été commentés. Il sied de préciser que la Commission jurassienne des moyens d'enseignement a renoncé d'emblée à compléter chaque morceau par des notes et des questions touchant le vocabulaire ou le style. Non seulement le manuel aurait été beaucoup trop volumineux, et partant trop coûteux, mais la Commission tient essentiellement à laisser toute latitude au maître dans l'exploitation des textes, selon les besoins de sa classe et les méthodes qu'il juge bonnes. En effet, rien n'est plus individuel que la manière de sentir, d'apprécier un morceau de lecture. Les manuels français, fort bien conçus au demeurant, quoique de valeur inégale, sont plus ou moins porteurs d'une méthode. Aussi risquent-ils de se substituer au maître et de créer une sorte d'écran entre lui et l'élève. Un livre où tout serait prévu : ordre des matières, importance à donner à chacune, questions à poser à l'élève, pourrait devenir un carcan, ou un oreiller de paresse.

Un tel livre n'aurait pas sa place dans la collection des manuels jurassiens, la loi sur l'école primaire laissant fort heureusement au maître le choix de ses méthodes.

Signalons enfin que le nouveau livre de lecture est enrichi de seize reproductions de peintures de Braque, Cézanne, Degas, Dufy, Gaugin, Klee, Léger, Manet, Matisse, Modigliani, Monet, Picasso, Renoir, Rouault, Sisley et Van Gogh. On ne verra pas dans ces photographies une illustration directe des textes, mais plutôt une ouverture sur la peinture de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle. Ces œuvres correspondent certainement à la sensibilité des enfants d'aujourd'hui.

Nous souhaitons que ce sixième et dernier volume de la nouvelle collection de nos livres de lecture contribue à maintenir chez les élèves le goût de lire au-delà des « belles années » de leur enfance. *Pierre Henry.*

A l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy

Mutations importantes (suite et fin)

A la liste des changements survenus dans le collège des maîtres, il faut ajouter le départ, pour cause de mise à la retraite, de M. Serge Berlincourt, maître de gymnase et docteur ès lettres. Pendant trente années, ce maître éminent a enseigné la langue et la littérature française à nos futurs instituteurs. Mission d'une importance sans égale dans l'institution jurassienne qui se doit d'être avant tout la gardienne vigilante des vertus de notre langue mise au service d'une pensée qui se veut latine ; mission que M. Berlincourt sut accomplir de la première à la dernière heure avec une rare distinction et une parfaite compétence.

Pour tracer un portrait, même succinct, de ce maître, il faudrait disposer de plusieurs pages dans lesquelles on évoquerait tour à tour le savant, le maître compréhensif de la jeunesse, dont le prestige prenait racine dans une personnalité irréprochable ; l'homme de cœur, l'homme sensible, l'humaniste ; où l'on tenterait de faire l'énumération des causeries, conférences, articles littéraires, cours, travaux personnels publiés ou non, par lesquels il sut mettre son immense savoir à la disposition d'un très large public... Encore serions-nous incomplet !

Or, il nous paraît plus indiqué de citer quelques passages importants de l'allocution si prenante par laquelle M. Berlincourt marqua la fin de son activité à l'Ecole normale, après que lui aient été rendus, par

le soussigné et par M. M. Petermann, président de la Commission des Ecoles normales, l'hommage de profonde reconnaissance qui lui était dû.

« Qu'a cherché, dira M. Berlincourt, dans mon cas, un maître qui ne voulait pas être indigne de ce nom ? Œuvrer avec tact, justice, foi et humanité ! Accoucher de jeunes intelligences, un peu (mais bien imparfaitement) à la manière socratique ; ouvrir surtout l'esprit aux richesses d'une langue et d'une littérature illustres entre toutes ; peut-être même, parfois, émouvoir l'âme à la connaissance du vrai, du beau et du bien. Et s'élever ainsi aux sûres joies durables, dépasser enfin (fût-ce une heure seulement) le quotidien, le temporel, le matériel — le médiocre... si souvent ! »

Après avoir constaté avec une philosophie souriante et une modestie de bon aloi combien relatif et limité est le succès en matière pédagogique ; montré qu'accepter le changement, l'évolution, l'adaptation est conforme aux lois mêmes de la vie ; pris congé de ses anciens collègues en les assurant que si le compagnon de travail les quitte, il reste l'homme, « l'ami qui, en pensée du moins, vous suit, reconnaît vos efforts, sympathise avec vous... », M. Berlincourt, s'adressant à ses derniers élèves, leur parlera en ces termes :

« Peu de conseils à donner : il en faudrait trop et qui ne seraient pas suivis... étant le plus souvent des mots à la fois vides et éclatants !

Pourtant quelques-uns mériteraient d'être médités, car ils sont simples, vite compris, et tôt éprouvés :

« — Jeune homme, mon ami, aime et respecte tout ce qui vit ! Humble création que tu es, comme toute chose, dans le vaste univers !

» — Prends toujours la défense de ce qui est humain et noble !

» — Reste toi-même, si petit ou effacé sois-tu ! Mais à condition de développer ce qui te grandit ou t'honneure — jamais ce qui te dégrade !

» — Préfère en tout, et toujours, la qualité à la quantité ! C'est encore une manière d'accorder la primauté à l'esprit !

» — Aime enfin et cultive, avec l'étude, un idéal (si humble soit-il). Il conduira fatalement à un peu de vie spirituelle — qui sauve tout... puisqu'elle sauve l'âme ! »

Et de terminer en ces termes son émouvant adieu :

« Que le travail ardent et fécond stimule chacun, du plus petit au plus grand et répande la joie de vivre, rayonne et, enfin, auréole cette maison !

» Allons, amis, la vie est encore riche et belle aux vaillants ! Et donc... en avant ! »

Heureux le maître qui, à l'instar de M. Berlincourt, peut contempler son œuvre sans la moindre arrière-pensée, et, surtout, la voir se prolonger dans les nombreux disciples chez qui a germé, et fructifié... la bonne semence !

Le Conseil exécutif a désigné son successeur en la personne de M. Jean-Claude Joye, d'origine fribourgeoise, qui, après de brillantes études classiques faites au Collège Saint-Michel, se consacra aux lettres à l'Université de Berne, notamment sous la direction de MM. les professeurs P. O. Walzer et S. Heinemann. Ses études furent couronnées brillamment par l'obtention du grade de docteur ès lettres à la suite de la soutenance d'une thèse qui vient de sortir de presse : « *Jullien Green et le monde de la fatalité* » (Impr. Arnaud, Berne, 1964, 252 p.).

Saluons en M. Joye un professeur jeune et dynamique qui, nous le savons, est conscient de la portée immense de sa mission en pays jurassien, où il est le bienvenu.

Ses activités antérieures, sporadiques il est vrai, dans la radiodiffusion, sa connaissance des moyens audiovisuels, ajoutent à sa formation académique un élément méthodologique dont on ne saurait plus, aujourd'hui, ignorer l'importance.

Si nous avons tenu à renseigner l'opinion publique sur les changements importants survenus dans le Collège des maîtres de l'Ecole normale, c'est pour lui montrer qu'à de bons maîtres ont succédé de bons maîtres, qui sauront certainement maintenir à l'enseignement donné en notre « séminaire » les vertus et qualités que l'on est en droit d'en attendre.

Ed. Guéniat.

La classe de raccordement de l'Ecole normale d'instituteurs, Porrentruy. — Epilogue.

Dans un premier rapport, adressé à la direction de l'instruction publique le 4 décembre 1964, nous écrivions en conclusion : « Certes, nous ne pourrons porter un jugement vraiment valable sur l'efficacité de l'opération qu'après les examens d'admission, auxquels malgré tout, la classe de raccordement devra faire face avec un lourd handicap ».

Le 18-3-65 nous adressions à la même instance un rapport complémentaire dont nous extrayons ce qui suit :

« Nous pouvons aujourd'hui, vous présenter l'épilogue sous la forme du tableau ci-dessous :

	Venant des éc. sec.	Venant de la cl. de racc.	
Candidats aux ex. d'ad.	27 (58,6 %)	19 (41,3 %)	46
Éliminés après les ex. écrits (résultats inf. à 3)	3 (11,1 %)	8 (42,1 %)	11
Candidats présentés à l'examen oral	24	11	35
Candidats admis (moyenne : 3,7)	19 (70,3 %)	8 (29,6 %)	27
Echecs	5 (20,8 %)	3 (27,2 %)	8

L'apport de la classe de raccordement est donc de 8 élèves sur 27, soit du 29,6 %, ce qui est une belle réussite.

Tous les élèves de cette classe recevront une attestation de fréquentation qui, jointe à leurs bulletins scolaires, leur sera certainement utile.

L'on voit bien que l'effectif, au départ, était trop élevé et qu'il faut ici préférer la qualité à la quantité.

Mais, pour clore avec le poète : « Il n'est pas de semaines vaines... »

Nous pensons que ces données intéresseront nos collègues, notamment en leur montrant que, malgré les fluctuations toujours possibles du nombre des candidats « secondaires » (exemple : l'année 1964), notre Ecole, grâce à l'apport d'une classe de raccordement, pourra toujours s'assurer un nombre d'élèves répondant aux exigences de ce temps.

Le vrai problème, pour nous, réside dans le manque de place ; mais ici, nous touchons à la quadrature du cercle ; n'insistons pas !

Ed. Guéniat.

Camp de ski de l'Ecole normale de Bienne

Le camp de ski de l'Ecole normale de Bienne a eu lieu au Brassus du lundi 22 février au samedi 27. Temps splendide. Les 15 participants, sous la conduite experte de Mme König, monitrice FSS et de M. Boder, maître de gymnastique, ont eu l'occasion de faire d'évidents progrès.

Si les soirées n'étaient pas très animées, c'est que la fatigue était grande. En effet, le chalet dans lequel nous logions est à 2 h. 30 des téléskis du Brassus.

Ainsi chaque jour, nous avons parcouru ce trajet en suant aussi bien à l'aller qu'au retour. Nous n'avons qu'un seul accident à déplorer : le dernier jour, un élève s'est distendu les ligaments de la cheville.

Espérons que l'année prochaine, les organisateurs du camp nous conduiront dans un coin moins retiré.

D. Juillerat.

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Cours 1965 :

A l'intention des nombreux collègues qui se sont inscrits pour suivre les cours que notre société organise en 1965, nous pouvons donner les renseignements suivants :

Cours No 1. — Métal. Lieu et dates ont été fixés. Nous avons quelques inscriptions. L'organisation dépend de la Société cantonale, et des précisions pourront être communiquées aux intéressés dans quelque temps.

Cours No 2. Perfectionnement de menuiserie. Aucune inscription.

Cours No 3. — Physique. Dates ne sont pas connues. Nous avons quelques inscriptions. Si les participants au cours No 4 sont d'accord de se joindre à leurs collègues, nous pourrons l'organiser.

Cours No 4. — Manipulations él. de sc. nat. Nous invitons les 4 collègues à se joindre aux participants au cours No 3. Physique.

Cours No 5. — Matériel exp. MATEX. Dates Me 19-5 et Je 20-5-65, à Delémont, Chef de cours : M. Eric Laurent, proposé à la recherche et à l'information pédagogiques, Colombier-NE. Le cours aura lieu. Des directives seront envoyées aux participants prochainement.

Cours No 6. — Photographie. Un grand nombre de participants. Se déroulera comme prévu. Circulaire suivra au cours de l'été.

Cours No 7. — Ecole active au degré inférieur. Dates, chef de cours, lieu ont été communiqués. Grande participation.

Cours No 8. — Ecole active aux degrés moyen et sup. Suffisamment d'inscriptions à ce jour. Cours aura donc lieu. Prière de faire les démarches pour obtenir les congés nécessaires. 28-6 au 3-7. Bienne, classe M. Sauvain Edg.

Cours No 9. — Enseignement de la rédaction. Le cours aura lieu. Durée, dates, chefs de cours seront communiqués ultérieurement. Epoque probable : automne 1965. Septembre ?

Cours No 10. — Eléments de sculpture sur bois. 3 inscriptions. Le cours n'aura pas lieu.

Cours No 11. — Techniques du dessin. Grande participation. Se déroulera comme prévu. Directives suivront incessamment.

Cours No 12. Les nombres en couleurs. Lieu : Courtelary, dates : 25 et 26 mai (mardi et mercredi). Directrice du cours : Mlle Marg. Broquet, Delémont, Nombreuses inscriptions.

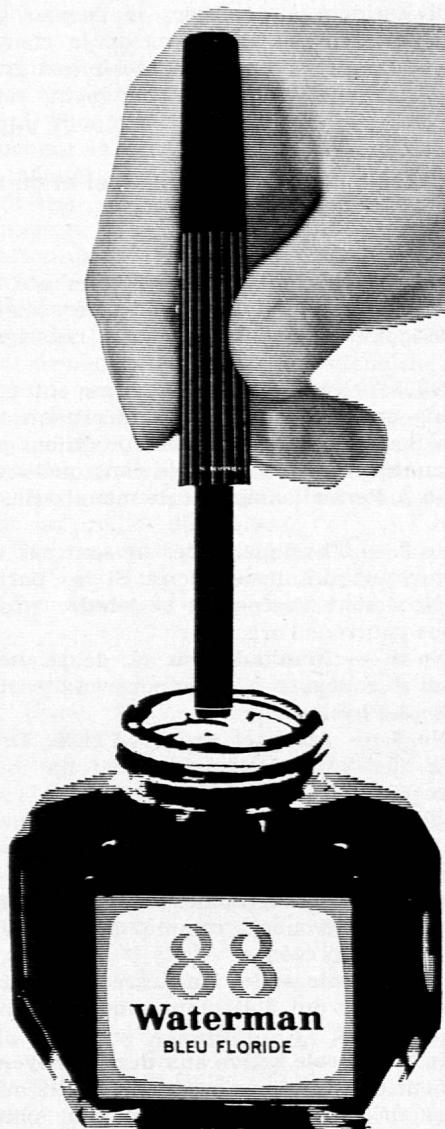
Cours No 13. Nombres en couleurs. Perfectionnement. Nous attendons des nouvelles de Mlle Goutard. Il y a suffisamment d'inscriptions. Durée probable : 1 semaine, été 1965. M. Turberg, président SJTMRS.

Echange d'appartement

Famille espagnole de Malaga cherche échange d'appartement pour juillet ev. août. Place pour 3-4 personnes. Ecrire à Elena Villanana, Instituto de Enseñanza media, Gutenberg 2, Malaga, Espagne. Renseignements auprès du caissier SPR.

A. P.

Le nouveau stylo WAT -



à charge capillaire! (Fr. 15.-)

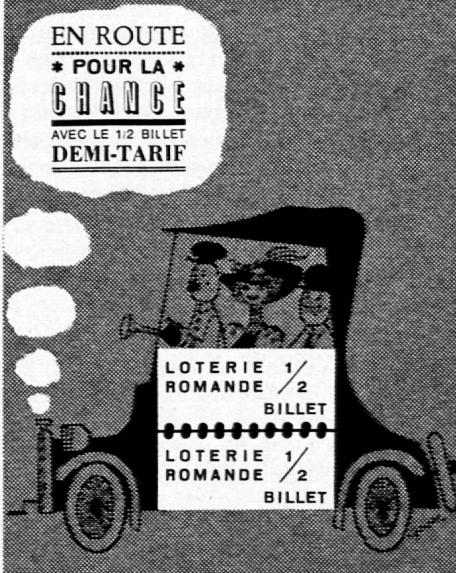
Le remplissage capillaire est le système à la fois le plus efficace, le plus simple et le meilleur marché. Grâce au réseau de minuscules cellules qui retiennent et équilibrivent l'encre, comme l'eau est retenue dans les tissus végétaux, le stylo WAT ne PEUT pas couler; il ne PEUT pas tacher les doigts ni le papier, il ne PEUT même pas sécher!

De plus, le remplissage du stylo WAT se fait avec de l'encre en flacon — la Waterman «88 bleu floride» — livrée aux écoles en litres très avantageux. C'est ainsi, grâce au stylo WAT, que les cahiers des élèves ont toujours bonne façon.

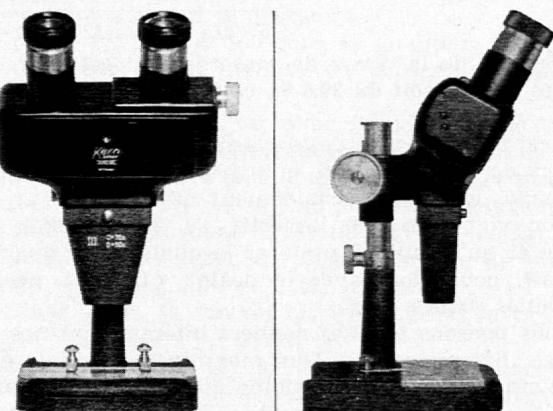
Le stylo WAT est le porte-plume scolaire idéal, étudié dans ses moindres détails, d'un prix raisonnable et d'un emploi très économique.

Wat Waterman

JiF SA Waterman, Badenerstrasse 404, 8004 Zurich
Tél. 051 521280



3 AVRIL, LE GROS LOT 100 000



Microscope stéréoscopique Kern,
l'instrument idéal pour l'enseignement
des sciences naturelles
Image redressée stéréoscopique. Grande distance
entre l'objectif et l'objet. Objectifs de recharge
avec grossissements de 7 à 100 x.
Réticules de mensuration pour l'emploi comme
microscope de mesure.
Différents modèles de statifs.
Prix modéré pour l'équipement standard,
possibilités d'extension selon les besoins.



Kern & Cie S.A. Aarau



notes de travail

Jeudi 12 décembre

Le ciel est couvert, froid, vif. Nous allumons chaque matin les bougies de l'Avent. Albert, chaque matin plus inquiet, plus angoissé. L'approche de Noël est un temps de peine pour les abandonnés. Ils sentent soudain les liens qui unissent les membres des vraies familles (comme il dit) se resserrer : cadeaux, préparatifs... Partout ils se sentent plus seuls. Je découvre une poignée de caractères d'imprimerie coupés en deux à la pince et un jeu de formes entièrement coupaché au ciseau, inutilisables. Amedeo (qui va bien) me raconte qu'il n'a pas dormi à cause du bruit de la maison et de la rue. Les grandes filles l'aident à travailler ce matin. Je retrouve ainsi un peu de ma « trois degrés » où les grands, chaque matin, prenaient en charge avec gravité les petits pour la lecture.

Frédy, l'ancien, revient une fois la semaine et travaille avec nous à l'atelier. Il aide aux finitions et m'aide à dépanner les débutants.

Nous projetons un film de W. Disney « La conquête de l'espace », documentaire bien construit, pédagogiquement excellent. Le plus intéressant est, bien sûr, les réflexions, objections, questions qu'il suscite. Ils sont un peu déçus, après l'élan causé par une certaine grandiloquence assez américaine (l'homme à l'assaut du cosmos, etc.). Assez déçus quand je leur dis que notre système solaire n'est qu'un carreau de jardin de l'Univers. Et que, pour joindre la voie lactée par Alpha du Centaure, première étoile hors les murs, frontière immédiate de notre domaine, il faudra des millénaires et des milliers de siècles encore et des générations qui devraient vivre, procréer et mourir successivement dans les fusées. La voie lactée frontière, puis les galaxies, ces plages immenses d'étoiles en tourbillon, et ces continents de galaxies. Et nous disons quelques mots du cosmonaute russe qui faisait de l'esprit au retour de son excursion disant qu'il n'avait pas rencontré Dieu lors de son saut de puce. Il y a vraiment des adultes qui ne doutent de rien : candeur et exclamations d'enfants devant l'éclat trop vif d'un jouet neuf. Vagissement d'une science dont on prend trop les premiers cris pour une sagesse adulte.

Lundi 23 décembre

Journée de mise en ordre et préparatifs.

Comme je rêve d'un Noël qui serait pour eux rencontre, la fin d'une longue attente. Semblable à ces temps où l'on attend un être aimé, où tout s'ordonne autour de sa venue, pensées, actes, gestes, silences... Temps de dépouillement croissant où la chambre se ferait nue peu à peu pour ne laisser que les murs blanchis à la chaux, le siège vide où il va s'asseoir en face du mien et le siège du pauvre. Au lieu que les maisons se remplissent au point qu'il ne saura où se mettre, comme à Bethléem où les demeures étaient si pleines qu'il dut naître dans une écurie.

Mardi 24 décembre

Je trouve la classe toute tapissée de branches de sapin ; il y en a jusque sur les tables. Je vois aussi que dans son enthousiasme Maurice les a paisiblement clouées : clouées à bons clous dans le noir du tableau et les plateau de chêne des tables neuves. Car nous avons décidé hier de fêter Jésus qui vient de naître. Je sens que je n'oublierai plus l'image de l'Amedeo d'aujourd'hui. Il avait placé devant lui sa crèche qu'il a construite en gros bois de sapin. Il y a mis quelques animaux, mais au dernier moment le temps de construire le berceau lui a manqué. Ce matin il était troublé, puis soudain son visage s'est éclairé. Entre le bœuf et l'âne, il a allumé une toute petite bougie. Il m'a dit : « Tout est bien comme ça ». J'ai pensé aussi que tout était bien ainsi. Et puis, tout le temps que nous avons chanté et parlé, il est resté allongé sur sa table, visage à hauteur de crèche, à contempler la flamme légère qui vacillait et jetait des ombres sur les pans du toit.

Je quitte l'école aujourd'hui sans dire aux gosses que je ne vais pas reprendre la classe à la rentrée. Le docteur dit qu'il faut opérer une fois encore cette sinuosité qui prend une tournure détestable. Le futur n'est qu'un tissu d'inconnues ; j'ai peur et je suis en même temps dans une grande quiétude. Il faut avoir connu l'angoisse pour connaître aussi la paix que le Seigneur donne et qui est sa réponse à Lui.

D. Courvoisier.

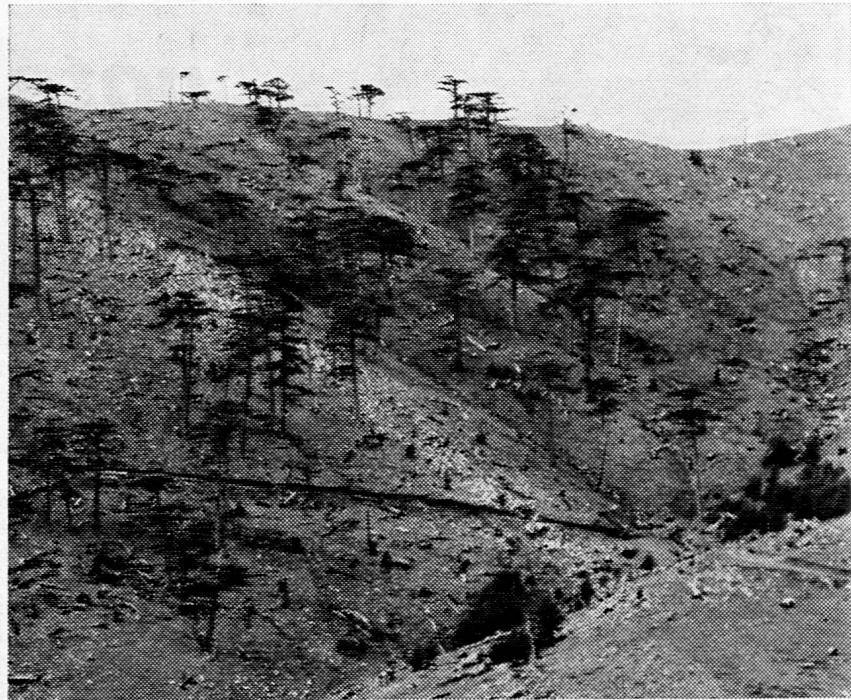
Les soucis des autres...

Les parents d'élèves d'un petit village de l'Aube, Paisy-Cosdon, ont décidé mercredi de ne pas envoyer leurs enfants à l'école pour protester contre le prochain départ de l'instituteur. Le mécontentement des parents est motivé par les changements successifs d'instituteurs depuis trois ans. Le dernier donnait toute satisfaction, mais il va quitter le village pour effectuer son service militaire.

(Le Monde, Paris, 26.2.65).

Erratum

Une coquille pour le moins saugrenue a donné un tour assez inattendu à la conclusion de l'éditorial du dernier numéro : Refus d'enseigner l'instruction civique. A trois lignes de la fin, au lieu de « une des responsabilités essentielles de l'enseignant contemporain : celle d'éviter le sens moral », c'est « éveiller le sens social » qu'il fallait lire.



Reboisement en Algérie

L'Aide suisse à l'étranger à l'œuvre dans les Aurès

Situés au nord du Sahara, les Monts-Aurès forment un massif dont le point culminant atteint 2600 mètres. Les Aurès couvrent un territoire à peu près égal aux Grisons en superficie. La guerre de 7 ans y a sévi très durement. De vastes forêts, une rareté dans un pays de la ceinture méditerranéenne, offraient un abri aux soldats de la révolution algérienne et un tremplin pour leurs attaques contre les troupes françaises du contingent. En conséquence, l'aviation et l'artillerie françaises bombardèrent systématiquement ces étendues boisées, anéantissant parfois les forêts jusqu'au dernier arbre.

Après l'armistice, un jeune Français du Comité chrétien de service en Algérie (CCSA) parvint à intéresser les autorités à un programme de reboisement dans l'est du pays. Le plan comprenait les Monts-Aurès. Les moyens financiers disponibles étaient maigres, mais la main-d'œuvre abondante, car la moitié environ de la population algérienne était alors en chômage. On proposa aux sans-travail de la région de Constantine de consacrer dix jours par mois aux opérations de reboisement. Pas de salaire, mais l'assurance d'une livraison de 90 kg de semoule, 6 kg de lait en poudre et 3,5 litres d'huile d'olives, soit la nourriture de base d'une famille de six personnes durant un mois.

Cette initiative connut un succès remarquable. En été 1964, on arrivait à un total de 30 000 chômeurs engagés sur 77 chantiers couvrant une superficie de 20 000 hectares ; dix millions d'arbres avaient été replantés : frênes, eucalyptus, peupliers, pins, cyprès

et cèdres. Les pertes ne dépassèrent pas dix pour cent. Durant ces trois dernières années on aménagea 21 pépinières occupant une superficie totale de 300 hectares et qui ont actuellement une capacité de production de 200 millions d'arbres (180 millions de conifères et 20 millions d'oliviers, abricotiers et amandiers). Ce gigantesque travail est dirigé par 350 jeunes Algériens, les seuls à recevoir du CCSA un salaire en espèces.

Dès l'abord, l'Aide suisse à l'étranger a montré beaucoup d'intérêt pour l'opération reboisement en Algérie. Dans les premiers temps, il s'agissait de rassembler, de scier et de débiter les énormes quantités de bois encore utilisables que recelaient les Monts-Aurès ; c'est pourquoi une scierie adéquate fut installée dans le centre du massif au printemps 1964. Un jeune spécialiste suisse fut envoyé sur place, afin d'enseigner les secrets de son métier à un groupe d'Algériens, et cela durant un an.

Grâce à la bienveillance de l'Ecole suisse des métiers du bois, à Bienne, un contremaître bûcheron romand a pu être délégué dans les Aurès afin d'étudier les difficiles travaux d'abattage et de transport des troncs en partie calcinés. Le résultat de l'enquête fut que, si les Algériens montrent beaucoup de bon vouloir et d'ardeur au travail, ils n'ont pas les connaissances techniques nécessaires ni les outils et machines appropriées. Au cours de l'été qui vient, on prévoit de former une équipe de bûcherons algériens par deux moniteurs suisses qui effectueraient dans les Aurès un séjour de quatre mois. Une dotation d'instruments serait faite à cette occasion.

Ces travaux de l'Aide suisse à l'étranger dans les Aurès visent donc un triple but : tirer parti du bois mort ou abattu et l'utiliser pour la reconstruction ; apprendre à de jeunes Algériens les métiers de bûcheron et de scieur ; reboiser les pentes dégarnies par des années de guerre et dresser ainsi un rempart contre la menace du désert.

H. F.

Collecte de l'Aide suisse à l'étranger :
Compte de chèques postaux, Lausanne 10-1533.

La télévision dans la vie des enfants

La télévision n'a pas bonne presse chez les enseignants qui l'accusent d'être responsable de la distraction et de la fatigue des enfants, voire de certains échecs scolaires. Ces griefs n'empêchent pas un développement extraordinairement rapide de la télévision qui envahit nos foyers et s'installe dans nos classes.

Les Américains et les Anglais ont été les premiers à se livrer à des enquêtes pour déterminer l'influence de la TV sur les enfants. Celle que nous présentons aujourd'hui a paru dans le dernier numéro de la revue « *Enfance* ». Elle a été conduite en Pologne par une sociologue, Mme J. Komorowska, auprès de 239 élèves d'une école primaire de la banlieue de Varsovie.

L'auteur s'est fixé pour but de rechercher les modifications que la TV apportait dans la vie sociale des enfants, que ce soit dans le cadre de la famille, de l'école, et jusque dans leurs jeux et leurs lectures. Nous ne prétendons pas rendre compte dans le détail d'un travail de plus de 150 pages mais nous nous arrêterons à quelques-unes de ses conclusions.

Temps consacré à la TV. Lors de l'acquisition d'un poste de télévision, il se produit un phénomène de fascination qui fait que les enfants lui consacrent environ 20 heures par semaine.

Après trois mois, on constate une diminution du nombre d'heures qui va en s'accentuant pour s'équilibrer aux environs de 15 heures hebdomadaires, quels que soient l'âge et le sexe. (La TV polonaise commence ses émissions à 18 heures.)

La TV et les progrès scolaires des élèves. « La comparaison des notes des enfants ayant un poste de TV et de ceux n'en ayant pas ne montre aucune différence significative à la longue. Les progrès scolaires des élèves ayant une TV ne sont pas inférieurs à ceux des autres, mais bien au contraire, semblent légèrement supérieurs.

Dans les premiers mois suivant l'achat d'une TV, et tout particulièrement dans les familles « modernes » — celles où les deux parents travaillent et qui ont des idées libérales en matière d'éducation — c'est le chaos. C'est alors que le niveau scolaire des enfants de ces familles baisse sensiblement. Plus tard, ces parents, effrayés par la baisse du niveau scolaire de leurs enfants, ne permettent de regarder la TV qu'une fois les devoirs terminés. Ainsi les enfants rattrapent vite leur retard : ils terminent leurs devoirs plus rapidement pour ne pas manquer le début du programme. Dans la plupart des cas, cependant, cette hâte n'influe pas sur la qualité ; le travail devient plus productif.

98 % des enfants étudiés et 99 % des parents étaient d'avis que la TV n'entravait pas à la longue le travail scolaire. De même, le fait de regarder fréquemment et de manière continue la TV n'améliore pas les notes des mauvais élèves. Parmi les enfants difficiles, on trouve également des possesseurs de TV. Contre l'attente des parents, l'achat d'une TV n'a pas amélioré le travail scolaire.

La TV, les jeux et les loisirs. Lorsqu'on lit que les enfants consacrent 15 heures hebdomadaires à la TV, on peut se demander à quelle activité ce temps est soustrait.

La durée des jeux de plein air diminue d'environ une demi-heure par jour. Mais ce sont les jeux dans la maison qui subissent la réduction la plus impor-

tante (bricolage, broderie, collections, jeu à la poupée).

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le temps consacré à la lecture ne diminue pas sensiblement. Entre 1955 et 1962, le nombre des ouvrages empruntés à la bibliothèque de l'école a passé de 2280 à 15 200. La TV ne semble pas avoir eu d'influence sur le choix des lectures.

C'est la radio qui subit la défaite la plus importante. Elle ne devient plus qu'un fond musical pour diverses activités incompatibles avec le fait de regarder la TV.

Les enfants qui ont la TV vont plus rarement au cinéma. Pour eux, la fréquentation baisse d'environ 50 %.

Il est juste de dire qu'une partie du temps passé devant la TV est pris au sommeil. C'est surtout sensible chez les enfants de 10 à 11 ans, que l'on a trop tendance à considérer comme des grands et qui ne dorment plus que 9 ou 10 heures par nuit.

Les émissions préférées. Durant les premières années, les parents exercent une certaine surveillance sur les programmes qu'ils laissent voir à leurs enfants. Mais très tôt — trop tôt — ceux-ci assistent aux mêmes émissions que les adultes.

Comme partout, les jeunes enfants déclarent préférer les émissions qui leur sont réservées : « *Le club de Mickey* », « *Les aventures de Zorro* », « *Lancelot* ». Avec les années, apparaît le goût pour les films policiers de la série « *Cobra* », sans pour autant faire concurrence aux westerns et autres films d'aventures.

Aucun enfant ne mentionne les films pour adultes dans ses émissions préférées, bien que l'étude ait montré que beaucoup les regardent et l'avouent sans aucune gêne.

La TV et le rôle social de l'enfant à l'école. Les effets de l'introduction de la TV ont très peu modifié le modèle personnel de l'élève et les transformations sont beaucoup plus lentes sur le terrain scolaire que dans la famille. Toutefois, les rapports entre maître et élève ont subi quelques changements. Les élèves de 10 ans séparent déjà les enseignants en deux catégories : les gens « intelligents » qui savent les intéresser, et les gens « peu intelligents » qui débitent leur cours de façon ennuyeuse (« il répète ce que dit le livre et n'apporte rien de nouveau » ; « il nous apprend ce qu'il y a dans le livre, pas dans sa tête »). La TV présentant aux enfants et aux jeunes des informations dans divers domaines, de façon intéressante, rend cette critique plus acerbe. « Le monsieur qui fait les cours à la TV fait des plaisanteries pour amuser les enfants et notre maîtresse est toujours sinistre et ne fait que crier. » Dans l'ensemble, les enfants ayant la TV participent plus activement aux leçons et désirent participer directement à la gestion de la classe.

Conclusion. « Les enfants et les parents ont exprimé au cours de leurs entretiens leur attente d'innovations nécessaires, selon eux, sur le terrain scolaire. Cette attente portait sur les fonctions didactiques de l'école, les rapports maîtres-élèves et l'organisation des loisirs extra-scolaires des enfants. L'école devrait, selon les parents, se charger entièrement de la scolarité des enfants et ne pas imposer aux parents qui travaillent la tâche de surveiller les devoirs. La TV a, manifestement, renforcé cette position en fournissant

sant aux parents la tentation journalière d'une distraction facile. Le rapport maître-élève traditionnel, fondé sur la contrainte et dans une certaine mesure sur la récompense, apparaît à ces enfants précocement indépendants et à l'esprit critique développé, comme anachronique et artificiel. La réforme de ce rapport, comme l'a souligné A. Makarenko, devrait tendre vers une relation de maître à disciple, s'appuyer non sur une autorité contraignante mais sur une autorité réelle, faite de l'admiration des élèves pour les connaissances, le caractère et le rôle social extra-scolaire du maître, par exemple participant à des activités sportives, auteur de livres pour jeunes ou de manuels scolaires... Le danger que comporte l'appli-

cation de ce type de rapport à l'école (celui d'y introduire une dominance d'éléments ludiques), pourrait être évité en créant à l'école une ambiance de travail créateur et en présentant aux élèves des tâches culturelles concrètes et réelles, en rapport évident avec la vie de la patrie et d'autres pays.»

Nous nous sommes borné à souligner les passages de cette recherche qui touchaient au domaine scolaire. Les conditions très particulières dans lesquelles ce travail a été réalisé nous empêchent de transposer ses conclusions dans notre propre société. Il constitue néanmoins un apport intéressant à un domaine qui nous touche tous directement.

F. B.

Aspects démocratiques de l'éducation soviétique...

Tout le système d'éducation de l'URSS peut se diviser, semble-t-il, en deux groupes d'éléments aux caractéristiques extrêmes. D'une part il y a une collection de défauts et de maux, qui sont d'autant plus frappants quand il s'agit de la déformation que subissent les préceptes de la théorie pédagogique lors de leur réalisation, ou de l'insincérité des réalisateurs. D'autre part on trouve quantité de phénomènes qui, de l'avis de tous, sont excellents. Il faudrait donc toujours mêler ces deux groupes d'éléments pour avoir une vue d'ensemble et sans parti pris. Cependant, dans le présent article, je m'en tiendrai à l'étude d'un seul aspect positif du système, en négligeant délibérément son contre-poids négatif, où nous ne jetterons qu'un bref coup d'œil.

Les journaux de l'Ouest ont tendance à soutenir que la vraie démocratie n'existe plus en URSS, que la notion du mot « démocratie » y a perdu toute sa valeur. Peut-être est-ce vrai en ce qui concerne la vie politique du peuple, mais j'espère pouvoir montrer que le système d'enseignement fournit des preuves de l'existence de ce bien précieux au niveau même de base, bien que, forcément, elle subisse quelques entorses de temps en temps. Il y a donc toujours la possibilité et l'espoir que la jeunesse soviétique parviendra avec le temps à un sentiment universel de la démocratie telle que nous la connaissons, en assimilant les caractéristiques positives de leur système d'éducation.

Avantages accordés au prolétariat

L'un des premiers actes de chaque révolution populaire est d'accabler le prolétariat de luxes et de priviléges qui étaient auparavant la prérogative de l'aristocratie, même si les nouveaux bénéficiaires n'ont aucune idée de la façon dont il faut s'en servir. La révolution russe n'a pas manqué de suivre cette règle. Un acte de ce genre typiquement malheureux fut l'ouverture des établissements d'éducation supérieur (désignés en russe par l'abréviation pratique « Vouz »¹) à tout venant, peu après la révolution. Toutefois, quand les masses de nouveaux étudiants furent désillusionnées, et qu'on entendit les cris de « Doloi koul'toura ! » (« A bas la culture ! ») à Léningrad², le ridicule de la situation fut

senti par le gouvernement. Alors il imagina quelque chose d'extrêmement pratique, et démocratique à la fois, en instituant les « rabotchié fakoul'tiety » (« raf-faki »). Ces « facultés d'ouvriers » avaient pour but de préparer les prolétaires à entrer dans les établissements d'enseignement supérieur, où on leur accordait la préférence pour le droit d'entrée. Pendant la période 1925-1930, pourtant, la démocratie dépassa ses buts quand, pour se faire inscrire à un « Vouz », on était obligé de fournir des preuves de son origine prolétarienne, et une généalogie à base de terre et de cambouis était préférée à des notes brillantes.

Avec le temps ce fanatisme s'est sensiblement adouci, mais les publications officielles précisent qu'un certain nombre de places dans les « Vouz » ont toujours été réservées à ceux qui ont servi dans la production. A la suite de la réforme scolaire de 1958, la situation actuelle trahit un retour à la première époque soviétique, car maintenant ceux qui ont terminé l'école secondaire sont obligés de faire un stage de deux ans dans la production avant de commencer leurs études à un « Vouz ». Pour fermer le cercle vicieux, on a constaté la nécessité de recréer des espèces de « raf-faki » pour ceux qui se sont déshabitués du travail académique au cours de cette période !

Un exemple plus impressionnant du fonctionnement des principes démocratiques est présenté par les nouveaux pensionnats. La presse des pays de l'Ouest s'amusa fort quand elle apprit que l'Union soviétique avait décidé d'adapter le symbole le plus aristocratique de l'éducation de ces mêmes pays. Mais les autorités soviétiques ne tardèrent pas à signaler que l'utilisation de ces établissements était tout à fait en accord avec les principes communistes. Le professeur I. A. Kairov, président de l'Académie des Sciences pédagogiques de la RSFSR, justifia leur existence en les présentant comme le meilleur mode d'éducation, car « il n'y avait rien en eux qui soit survivance du passé ». Le point de vue officiel à leur égard est décrit amplement dans le passage suivant, tiré d'un livre de propagande soviétique ; on y insiste vers la fin sur le fait que les élèves en sont justement les enfants qui peuvent en profiter le plus, et qui auraient d'ailleurs le moins de chances de bénéficier de tels avantages dans une société normale : « Au cours de l'année scolaire 1956-1957, 300 pensionnats, établissements d'enseignement d'Etat d'un nouveau type, furent institués afin d'améliorer l'éducation des constructeurs du communisme, qui disposeront d'un vaste champ de connaissances et d'un

¹ Vyschée outchébnoé zaviédiénié.

² Volpicelli, L. (traduction de Bovet, P.): « L'Evolution de la pédagogie soviétique », Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1954.

développement complet. Les pensionnats fournissent les conditions les plus favorables pour une éducation générale et pour une formation « polytechnique »³ ; ils servent à déceler et à cultiver les qualités morales, et ils prévoient le développement physique et esthétique rationnel des élèves. Ici les élèves sont de même préparés au travail pratique dans le cadre de l'économie nationale du pays... Priorité d'inscription est accordé d'abord aux enfants de mères célibataires, et à ceux de soldats et d'ouvriers mutilés, aux orphelins et aux enfants dont les familles sont dans l'impossibilité de les éléver convenablement. »⁴

Autonomie

Le système en pyramide selon lequel sont dirigés le gouvernement soviétique et le parti communiste fonctionne également, en principe, dans les établissements scolaires et les associations de jeunesse (Komsomol, Pionniers, Octobristes).

Un décret de l'an 1918 avait prévu dans chaque établissement des Conseils scolaires, composés de représentants des maîtres, du personnel non-enseignant, et des élèves au-dessus de l'âge de 12 ans. Ayant rédigé un plan de travail pour l'établissement entier, ils devaient assigner le travail à des groupes, tels les conseils de classe. Ils contrôlaient périodiquement les progrès. Au sommet devait se trouver un Présidium exécutif permanent, de façon que l'ensemble de l'organisation soit modelé sur la structure du gouvernement et du parti.

A. S. Makarenko, théoricien principal de la pédagogie soviétique, a beaucoup écrit en faveur des organes électifs de gouvernement scolaire ; et en 1947 l'Académie des Sciences pédagogiques publia un statut de l'organisation scolaire. Celui-ci suivit, en grande partie, les prévisions du décret de 1918, en prévoyant que toutes les affaires de l'établissement fussent dirigées, ou du moins surveillées, par un système de comités de classe et d'école. Ces derniers se réuniraient fréquemment pour des discussions.

Il apparaît cependant que ce système ne fonctionne pas encore comme on le souhaiterait, car les mêmes points ont été répétés dernièrement, relativement aux projets de réforme qu'a proposés M. Khrouchtchev en 1958. Les établissements scolaires, a-t-on précisé, doivent comporter « plus d'autonomie, plus de confiance et de respect à l'égard des enfants ». Il faut laisser à ces derniers plus de responsabilité, laquelle « rapproche l'école et la vie dans le domaine complexe et très délicat de l'éthique et des mœurs ».

Principe du « Trone commun » continu

Le principe de l'éducation commune d'enfants d'aptitudes différentes a toujours été une des influences égalitaires les plus importantes de l'éducation soviétique.

La sélection en vue de la scolarisation est effectuée suivant l'âge et le domicile des enfants, sans tenir compte de leurs capacités. Les soviets locaux font un recensement annuel de la population enfantine, et affectent tous les enfants qui ont atteint l'âge de 7 ans à l'école la plus proche. Il n'existe pas d'examen d'entrée et les enfants sont assignés aux classes par ordre d'immatriculation, ou bien par fournées provenant d'une même rue ou d'un même immeuble. Il est normal

qu'un enfant reste dans le même établissement pendant au moins huit années (et au plus onze). Au cours de la période de scolarité obligatoire (jusqu'à l'âge de 15 ans) les enfants d'aptitudes différentes demeurent groupés, sauf dans les cas où un élève peu doué est obligé de redoubler une année.

Le programme d'études est identique pour chaque classe (c'est-à-dire pour groupe d'âge) dans toute la République de l'Union. Le nombre d'heures dévolu à chaque matière est spécifié. On passe l'examen terminal d'Etat en onzième⁵ (à l'âge moyen de 18 ans), et ceux qui y réussissent reçoivent un certificat de maturité. Il y a de plus un certificat d'habileté manuelle — innovation récente — pour les travaux pratiques. La standardisation des programmes facilite le transfert d'un élève d'un établissement à un autre.

Les écoles spécialisées posent à cet égard certains problèmes dont il sera traité dans la section finale.

Mixité

« Dans une société où l'égalité des sexes est un principe reçu, l'enseignement mixte paraît être le seul moyen possible de donner aux jeunes gens et aux jeunes filles les mêmes facilités. »

Pourtant en 1943 l'enseignement mixte fut supprimé. En outre, les maîtres devaient à cette époque être du même sexe que leurs élèves, de façon que les écoles puissent s'adapter aux caractéristiques particulières de chaque sexe. Il s'agissait d'une mesure de temps de guerre ; l'idéal qu'on avait en vue était : « Un régime scolaire qui éduque les jeunes gens à être de futurs pères et les jeunes filles à devenir des mères conscientieuses, éducatrices d'une génération nouvelle. »

On ne s'occupa de rétablir la situation antérieure qu'après la mort de Staline, en 1955. A l'heure actuelle, pourtant, le principe de mixité est considéré comme un aspect essentiel de la démocratie soviétique.

Dans l'enseignement même il y a aujourd'hui inégalité des sexes, mais cette fois ce sont les femmes qui l'emportent, car les hommes sont appelés à exécuter des travaux plus pénibles. Ainsi constate-t-on que les deux tiers du Corps enseignant, et presque la totalité des professeurs de lettres, sont constitués par des femmes.

Camaraderie, coopération et collectivisme

L'ensemble de ces trois qualités constitue l'élément le plus fondamental du mode de vie communiste. Le credo des associations de jeunesse insiste surtout là-dessus. Les Pionniers, par exemple, sont encouragés à nourrir des sentiments de *camaraderie* envers ceux qui sont plus jeunes qu'eux, envers ceux qui sont plus âgés qu'eux, et envers les enfants des ouvriers du monde entier. D'autre part, des moralistes soviétiques ont nettement fait ressortir la distinction qui existe entre la camaraderie et l'amitié. Cette dernière comporte des dangers à cause de l'intimité plus importante qu'elle implique, et qui peut saboter la collectivité.

La *Coopération* doit exister dans le cadre de n'importe quelle collectivité. C'est pourquoi une partie considérable du travail de chaque établissement scolaire ou universitaire, surtout quand il s'agit de projets pratiques, est destinée à encourager ce phénomène, ou même à le rendre inévitable. Les nouveaux pensionnats constituent une occasion excellente pour les expérien-

³ « Polytechnique » au sens russe du terme — le mot russe « politiekhnicheskii » veut dire « de tous les domaines techniques ».

⁴ « Education in the URSS », livre de propagande édité pour la section soviétique de l'Exposition universelle et internationale de Bruxelles, par Vniéchtorgizdat, Moscou, 1958.

⁵ L'ordre de nomenclature des classes en URSS est le contraire de celui des établissements scolaires français, mais le même que celui des écoles suisses, etc. L'école de onze années commence par la première (7 ans). La onzième est donc la classe terminale.

ces de vie communautaire. Chacun doit y faire sa contribution. Les enfants sont obligés de s'occuper de quantité de petites corvées domestiques : faire leurs lits, nettoyer leurs dortoirs, et ainsi de suite. Une observation de la part d'une institutrice affectée à un de ces établissements montre que les idéaux des pensionnats suivent de très près les principes généraux de Makarenko. Larisa Morozova dit que sa tâche consiste « à élever une grande famille d'amis, dont les membres connaissent la signification du travail en équipe, à leur apprendre à penser aux autres aussi bien qu'à eux-mêmes, et de devenir des membres utiles d'une société socialiste. »

Les cités universitaires, elles aussi, exigent des services communautaires de chacun de leurs habitants. Par exemple, le standard téléphonique sera exploité par les étudiants eux-mêmes, selon une liste de service.

Le sentiment de *collectivisme* se crée dans les écoles de plusieurs façons. Les principes de l'éducation commune d'enfants de différentes capacités et des deux sexes le facilite beaucoup. Dans un groupe hétérogène d'enfants du même âge éduqués ensemble, on en arrive à un point où chacun se sent responsable des progrès des autres. Aux réunions de classes, les élèves discutent de leurs propres problèmes ainsi que de ceux de leurs camarades. Le processus se met en marche le plus tôt possible, comme l'indique le passage suivant, extrait d'un manuel pour les maîtresses de jardins d'enfants : « Notre tâche la plus importante est d'élever les enfants dans l'esprit du collectivisme, de les élever de sorte qu'ils aiment le travail, et de développer en eux un bon sentiment de discipline. »

Même à ce niveau, on donne aux petits bambins des tâches en groupe ou pour le groupe. Ensuite, quand ils arrivent au niveau de l'enseignement primaire et secondaire, le travail en collaboration est déjà devenu normal. La théorie est appliquée à toutes les matières : Les programmes du Ministère d'éducation déclarent que l'éducation physique par exemple « doit développer un sentiment de camaraderie ».

Quand au personnel enseignant, lui aussi pratique le collectivisme dans une large mesure. Des réunions fréquentes du conseil des maîtres tendent à développer cet esprit. Même la compilation des manuels de classe présente normalement un travail collectif.

Discipline et punitions

La discipline et les punitions sont étroitement liées au principe du collectivisme. Dans les cas de mauvaise conduite, le maître convoque une réunion des élèves de la classe pour une discussion publique de l'affaire : la collectivité décide de la sanction convenable. Un bon esprit communautaire évitera l'application de mesures disciplinaires autres que la discussion même. Pour les cas plus graves, pourtant, la punition est imposée sous forme de « travail social », qui donnera au coupable une meilleure conscience du fait qu'il fait partie d'une collectivité. Selon l'opinion officielle, le but de la punition est de faire réfléchir l'enfant sur sa faute, de l'amener à se rendre compte qu'il a eu tort, et de l'empêcher de refaire la même faute. Makarenko signalait que seuls les enfants qui peuvent exercer une discipline sur eux-mêmes et qui sont de bons membres de la collectivité sont capables de supporter un châtiment sévère et d'en bénéficier.

Les punitions corporelles sont interdites, et la peine la plus grave qui puisse être infligée dans un établissement scolaire est l'expulsion. Cette mesure doit être approuvée par le Conseil d'éducation de la localité.

Les Pionniers ont le devoir de donner un modèle exemplaire de discipline à leurs camarades de classe.

Critiques et protestations

Le droit de critique est reconnu comme démocratique, et jusqu'à un certain point la critique est encouragée pour stimuler l'activité de personnages et d'institutions. Le pouvoir de supporter et d'accepter la critique est considéré comme vertu communiste importante.

A part les nombreuses réunions de comités et les discussions de conseils, il y a un moyen de critique très répandu dans les établissements d'enseignement : Le « journal mural ». Ce genre particulier de journalisme de fortune, qui produit souvent des œuvres d'une habileté artistique considérable, a, sous forme de satire verbale et de caricatures, une grande efficacité.

Les enseignants se trouvent dans une position particulièrement peu enviable. Non seulement ils subissent un contrôle sévère et des inspections fréquentes de la part du directeur et de son adjoint, mais aussi ils sont exposés à des attaques venant d'en bas. Du moins dans certains établissements, les élèves « ont le droit de protestation écrite contre les actions injustes d'un maître ». L'auteur de ces mots observe ensuite : « Ceci ne sape pas l'autorité du maître — pourvu qu'elle soit bâtie sur une base solide. »

Un exemple fort impressionnant de la force de la critique quand elle provient de ceux qui ont le dessous nous est présenté par une longue lettre de réclamation publiée dans la « Komsomol'skaia Pravda » en septembre 1960. Cinq petits internes d'un hospice d'enfants dans la région de Kouibychev portèrent plainte contre le directeur de l'hospice, en l'accusant de négligence choquante, de gourmandise, cruauté, ivrognerie — en somme, de presque tous les vices possibles. La lettre commence ainsi : « Chère rédaction, nous ne pouvons plus le supporter, et nous nous sommes décidés à vous raconter combien le directeur de notre hospice d'enfants est grossier et cruel. Il boit très souvent, bat les petits, humilié les élèves. Nous n'avons pas de livres ni de cartables, de linge ni de chaussures... » Ils continuent en décrivant d'une façon très détaillée les conditions de misère et les exemples de corruption qui auraient fourni à Dickens assez de matériel pour un roman bien corsé. Heureusement que le Komsomol, ému par leur touchant appel final : « Nous vous supplions de nous occuper de notre demande, et de remplacer le directeur par un vrai être humain, qui aime les enfants », vint à leur secours et ordonna une enquête.

Le revers de la médaille

Je viens de présenter un tableau de différents aspects de la démocratie telle qu'elle fonctionne dans l'enseignement soviétique. On pourrait, d'autre part, citer autant d'exemples de la disparition forcée ou de la corruption de cet esprit démocratique. La plupart en ont été commentés largement d'ailleurs, et sont bien connus. Tel l'intervention du parti dans les activités ministérielles, les programmes rigides établis par les Ministères d'éducation pour tous les établissements, la propagande dans l'enseignement et l'adultération tendancieuse des matières enseignées. On assiste à un autre phénomène, d'un genre différent de ceux énumérés ci-dessus, mais qui, lui aussi, représente le contraire de la pensée démocratique. Il s'agit de quelque chose qui s'est fait jour assez récemment, qui n'a du moins été avoué et attaqué par les autorités que dernièrement.

Le snobisme

On voit qu'un renversement intéressant des attitudes populaires a eu lieu depuis 1918, quand l'aristocratie en tant que concept fut formellement bannie. Le but de l'éducation soviétique a toujours été d'anéantir les dif-

férences de classes, de faire disparaître les sentiments d'infériorité et de supériorité qui séparent les différents groupes de la population.

Dans le cadre de ce système d'éducation, les établissements scolaires spécialisés, pour les enfants doués, présentent une anomalie, puisque l'un des premiers décrets de l'Etat soviétique défendit la spécialisation avant l'âge de 17 ans, comme étant contraire aux principes socialistes. Toutefois, quelques années plus tard, on imagina de créer des écoles spéciales (de musique, de ballet, des beaux-arts, etc.) pour les enfants doués de talents artistiques. Et depuis cette époque les autorités n'ont jamais manqué de fournir des arguments convaincants en leur faveur. Un observateur américain a expliqué la raison d'être de ces écoles comme suit : « Le seul système d'enseignement acceptable dans le cadre de l'idéologie marxiste-léniniste était celui qui assurerait une éducation de masse pour les enfants. Toutefois, on n'abandonnait ni ne négligeait jamais une sélectivité basée sur les capacités et le talent. Au contraire, la recherche de l'intelligence et du talent parmi les « masses travailleuses » devint un nouvel objectif. » Bien que ces établissements aient les mêmes programmes communs d'études que les écoles ordinaires, outre leur spécialisation particulière (la scolarité de leurs élèves dure plus longtemps), il était inévitable qu'ils aient eu tendance à prendre un caractère exclusif. Ainsi a été créée une espèce d'esprit de caste parmi la jeunesse soviétique, parce que la sélection par le talent, étant donné la nature humaine, rend une certaine proportion de cette élite arrogante et consciente de sa supériorité intellectuelle. Ce dernier point fut cité par un docteur ès sciences pédagogiques en 1958, à l'heure des suggestions à propos de l'institution d'établissements spéciaux pour les enfants doués pour les sciences. Il soutenait qu'il n'existe pas de dons naturels pour les sciences, comme c'était le cas pour les arts. Il affirmait, d'ailleurs, que dans les écoles des beaux-arts, « les succès s'accroissent en progression arithmétique, et l'arrogance des enfants en progression géométrique ».

Le projet pour les écoles secondaires de spécialisation scientifique avait beaucoup de partisans, mais autant

d'adversaires. Les premiers estimaient qu'elles fourniraient une proportion plus importante de techniciens utiles, mais les derniers, qui trouvaient que l'idée s'opposait à l'esprit démocratique, l'emportèrent finalement, et le projet ne figura pas dans la Loi de réforme de 1959.

Ceux qui sont les plus chauds partisans des établissements spécialisés font partie de la nouvelle *aristocratie communiste*, phénomène décrit sous les plus vives couleurs dans les étapes finales de « *Animal Farm* » de George Orwell. Dès qu'ils ont pu acquérir un certain pouvoir dans la politique ou l'industrie, où ils peuvent toucher de forts salaires, les gens haut-placés ont formé, il n'y a pas de doute, une nouvelle classe, dont les attitudes caractéristiques deviennent de plus en plus semblables à celles de l'ancienne aristocratie noble, cette aristocratie qu'ils avaient eux-mêmes détrônée. Leurs opinions se fondent en partie sur des valeurs « *bourgeoises* », et se manifestent le plus fréquemment par le plus pur snobisme social. Ainsi, donc, ces Soviétiques indignes évitent tout ce qui porte un relent de prolétariat, y compris le *travail manuel*. M. Khrouchtchev révéla et déplora la situation dans son mémorandum de 1958, quand il déclara : « Un certain nombre d'élèves qui ont terminé leurs études dans des écoles de dix années montrent de la répugnance à travailler dans les fabriques et les usines, dans les fermes collectives d'Etat, et quelques-uns d'entre eux estiment cela au-dessous même de leur dignité. Cette attitude hautaine et dédaigneuse, mais erronée, envers le travail physique se trouve également dans certaines familles. Si un garçon ou une fille ne fait pas de bonnes études, ses parents et ceux qui entourent l'enfant lui font peur en disant que s'il n'arrive pas à recevoir une médaille d'or ou d'argent, et s'il ne réussit pas à entrer à la Faculté, il sera obligé de travailler dans une usine comme manœuvre ordinaire. Le travail physique devient quelque chose dont on effraye les enfants, sans parler du fait que de telles opinions constituent une insulte aux travailleurs de la société socialiste. »

G. D. C. Martin, Civitas, Lucerne, juillet 1964.

Le laboratoire de langues

C'est devant un public nombreux et attentif, composé en bonne partie de maîtres de l'enseignement secondaire, que M. Maurice Aboudaram a entretenu les habitués des conférences générales de l'Institut du problème de l'enseignement des langues modernes, de l'usage des moyens audio-visuels et de celui du moderne laboratoire de langues.

Qu'il faille apprendre à nos élèves une ou deux langues étrangères, que ce savoir acquière très vite un caractère instrumental, que la maîtrise enfin de ces langues ait une valeur culturelle sans doute aussi grande que celle que l'on prête aux langues mortes, voilà autant de faits que nul ne conteste plus.

Le magnétophone permet de donner à la langue parlée, envisagée sur le double aspect de la phonation et de l'audition, la place première qui lui revient. Il dispose l'élève à s'installer à l'intérieur de la langue nouvelle et à en accepter toutes les exigences.

Les principes de l'enseignement programmé appor-

tent avec eux la rigueur qui assure la progression de l'élève et qui le conduit au succès.

Le laboratoire de langues tient des deux : le magnétophone et l'enseignement programmé. Il n'est cependant qu'un instrument et comme tel, il ne vaut que ce qu'on lui confie (des bandes lestées de bonnes phrases scientifiquement construites) et par l'usage qu'apprennent à en faire des élèves conduits par de bons maîtres.

Maurice Aboudaram, licencié en psychologie de l'Institut des Sciences de l'Education, anime le laboratoire de l'Union centrale ORT à Anières. Les résultats obtenus sont impressionnantes. A quand de semblables instruments dans les écoles officielles, pour le plus grand bien des maîtres et élèves qui, en dépit de certaines apparences, demandent de pouvoir apprendre beaucoup de choses, des choses, surtout, qui paient et, parmi celles-ci, les langues modernes, clés de toute expansion personnelle et collective.

S. Roller.

■ Le nouveau Pelikano possède une grande plume élastique. Elle se voit bien en écrivant. ■ Grâce au capuchon non vissé moderne, il est devenu encore plus robuste et particulièrement indiqué pour les écoliers. ■ Une fenêtre circulaire permet un contrôle du niveau d'encre. ■ Le Pelikano est toujours le seul stylo scolaire équipé du régulateur «thermic» breveté. C'est pourquoi il ne crache jamais, même fortement secoué. ■ Dans le Pelikano, les cartouches ne peuvent sécher puisque le capuchon hermétique empêche toute évaporation. ■ Une cartouche de réserve est toujours sous la main; on la change sur-le-champ.

amélioré
meilleur
marché
Fr. 9.50

m



le *nouveau* Pelikano

Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs

3 $\frac{1}{4}$ %
3 %

sur ses livrets au porteur

Siège social :
LAUSANNE Rue Pépinet 1
19 agences dans le canton

La perle des restaurants
au bord du lac

Beau-Rivage

Neuchâtel
Tél. (038) 54765 Parking

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

● Formation de
gouvernantes d'enfants,
jardinières d'enfants
et d'institutrices privées

● Préparation au diplôme intercantonal
de français

La directrice reçoit tous les jours de
11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-
vous.